LE FRANCO

Le seul journal de langue française de l'Alberta. Depuis 1928

Vol. 21 No 39 Edmonton, le vendredi 2 octobre 1987 20 pages 0.50

Éditorial de
Guy Lacombe
«Pauvre école J.H. Picard»

Page 4

• Le Bill 59

La loi scolaire est un désastre

Page 3



De g. à d.: Frank King, président du conseil d'OCO'88, Jacques Girard, président de Contact Calgary, Marc Arnal du Secrétariat d'État et D'Iberville Fortier, Commissaire aux langues officielles

Inauguration de Contact Calgary

Page 3

Les activités culturelles à Calgary

Page 12

Le COIN des JEUNES

Page 16

Calendrier des activités culturelles

Page 13

A 1 / 7

Le développement de la radio communautaire en milieux francophones est maintenant possible

MANITOBA - La participation du gouvernement fédéral au financement de l'immobilisation des radios communautaires en milieux francophones à l'extérieur du Québec et en Acadie est un objectif que poursuit avec constance et détermination la Fédération des jeunes Canadiens français (FJCF) depuis plus de deux ans. Son président, monsieur Paul Dumont, acclame donc l'annonce publique d'un programme fédéral d'aide à la création de radios communautaires pour les communautés minoritaires de langue officielle.

«Cela va sans dire, cette aide d'appoint renforcera le rayonnement de la radio francophone à l'extérieur du Québec. Selon nos estimations, d'ici cinq ans pourront s'ajouter aux quatre stations locales privées actuelles environ trente-quatre nouvelles stations communautaires, qu'elles soient autonomes ou reliées aux réémetteurs de Radio-Canada», a-t-il déclaré en conférence de presse.

«La coordination nationale a été reconnue comme un facteur déterminant de l'évolution et de la consolidation des projets présentement en développement. La Fédération des jeunes Canadiens français entend pousuivre ce travail à la fois à titre de ressource pour les projets locaux et de référence pour les instances gouvernementales. D'autre part, l'exploitation d'un réseau de radios communautaires via satellite est l'évolution normale à long terme que nous prévoyons».

Des six projets présentement en implantation, Radio Péninsule (Nouveau-Brunswick) sera la première à bénéficier du programme, étant donné que le CRTC lui accordait un permis de diffusion en juillet dernier. Suivraient au courant de l'année Radio de l'Épinette noire de Hearst (Ontario), Radio Coopérative des Montagnes (nord-ouest du Nouveau-Brunswick), Radio Clare (Nouvelle-Écosse), Radio Manitoba et Radio Labrador. Une septième station, Radio Huronie de Penetanguishene (Ontario) diffuse déjà par l'entremise d'un réémetteur de Radio Canada depuis le 23 mars 1987.

«Nous tenons à remercier le gouvernement fédéral pour sa participation essentielle à l'implantation d'un système local radiophonique au service de la minorité francophone. À ce chapitre, il nous faut souligner le travail particulier du ministre Bernard Valcourt, du sénateur Jean-Maurice Simard et des députés Roger Clinch, Gérald Comeau, Léo Duguay et Albert Girard», ajoute monsieur Dumont.

«Nous devons également rappeler l'apport fondamental du Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes du Québec qui nous fournit, pour la troisième année consécutive, l'appui permanent d'un consultant en radiodiffusion, en l'occurence monsieur Michel Delorme».

Monsieur Jean-Pierre McLaughlin, responsable du dossier à la FJCF, conclut en ajoutant que «depuis plus de trois ans, nous soutenons que toute action de développement de la communication doit d'abord s'effectuer au niveau local. La radio communautaire se présente à nous non pas comme la solution ultime aux problèmes d'ensemble des communications des francophones hors Québec et des Acadiens, mais plutôt comme un des éléments perfectibles pour y arriver...»

Nouvelles questions de droit criminel pour les femmes

OTTAWA - Un document de référence émis par le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme (CCCSF) révèle qu'en dépit des améliorations apportées par le gouvernement fédéral en matière de droit criminel, de nouvelles questions telles que les mauvais traitements infligés aux femmes requièrent l'adoption de mesures législatives.

«Le Conseil se réjouit des directives émises par le gouvernement exhortant la police et la Gendarmerie royale du Canada à porter plainte contre les auteurs de violence conjugale», de déclarer la présidente du CCCSF, Sylvia Gold, lors du lancement d'**Autonomie personnelle et droit criminel: quelques questions d'avenir pour les femmes**. «Le document signale que ces consignes ne sont pas uniformément mises en pratique au Canada. La société ne considérera la violence conjugale comme un crime qu'au moment où de sévères sanctions juridiques seront adoptées et imposées par les milieux de la police ainsi que par l'appareil judiciaire et ce, dans chaque communauté au pays».

Le document s'efforce également de répondre à la question suivante: la loi doit-elle reconnaître des moyens de défense spécifiques aux femmes et, si oui, quel doit être leur poids. «Le syndrome de la femme battue, qui est utilisé pour rendre compte de l'impuissance que ressentent plusieurs femmes n'est pas reconnu comme un moyen de défense en soi» a indiqué la présidente, qui ajoute, «le **Code criminel** pourrait être amendé de manière à comprendre un nouveau moyen de défense applicable aux hommes et aux femmes, celui de l'auto-protection».

Une autre question de droit criminel qui touche les femmes est celle des agressions sexuelles. «De nombreuses femmes agressées sexuellement ont des séquelles physiques et psychologiques appelées syndrome consécutif au traumatisme provoqué par le viol, qui s'accompagne fréquemment de peur panique, d'anxiété et de dépression nerveuse» faisait remarquer Sylvia Gold, et de poursuivre, «l'appareil judiciaire devrait reconnaître l'existence de ce syndrome et introduire des mesures législatives qui encourageraient les femmes à témoigner».

Le document souligne que l'appareil judiciaire doit se pencher sur ces nouvelles questions afin de tenir compte des expériences et des réalités des femmes. «Aussi, le Conseil examine quatre modèles d'égalité susceptibles d'influencer l'élaboration de mesures législatives sur ces importantes questions de droit criminel intéressant les femmes» a mentionné Sylvia Gold, qui conclut en ces termes «dans sa poursuite de l'égalité, le Conseil continuera d'insister pour que les femmes se fassent entendre et que les mesures et les programmes soient conçus de manière à refléter leur vécu».

Augmentation des taux d'intérêt de la SCA

OTTAWA - Le ministre de l'Agriculture, M. John Wise a annoncé une augmentation des



John Wise

taux d'intérêt de la Société du crédit agricole (SCA). Cette augmentation s'applique aux prêts consentis après le 13 septembre 1987.

Ces nouveaux taux suivent la tendance actuelle des taux commerciaux. M. Wise fait remarquer que la Société assume de plus grands risques, parce qu'elle prête aux agriculteurs qui ne peuvent obtenir de financement auprès des prêteurs commerciaux. Pourtant, ses taux se comparent aux taux de ces derniers.

Ainsi, le taux d'intérêt exigé pour les prêts hypothécaires de cinq ans passe de 11,50 à 12 pour cent. Le taux des prêts consentis dans le cadre du Programme d'hypothèques à risques partagés est porté de 11,25 à 11,75 pour cent. Le taux des prêts hypothécaires de 10 ans est maintenant de 12,25 pour cent, comparativement à 11,75 pour cent auparavant. Enfin, le taux des prêts hypothécaires de 15 ans et plus passe de 12 à 12,25 pour cent.

La Société offre également des prêts basés sur les prix (PBP), dont le taux peut être de six pour cent seulement, à ses clients qui ont contracté leur prêt avant le 26 février 1986 et qui ont des problèmes de liquidités.

Le Programme de prêts basés sur les prix permet à la Société de consentir des prêts dont le montant du capital varie en fonction du prix payé pour une ou deux denrées produites par l'exploitation. Les emprunteurs admissibles peuvent choisir d'indexer leur prêt en entier ou en partie.

Dans le cas d'un prêt entièrement indexé, l'emprunteur paie un taux de six pour cent. Dans le cas d'un prêt partiellement indexé, l'emprunteur doit maintenant payer un taux de 9,125 pour cent comparativement à



un taux de 8,875 pour cent auparavant. Le taux plafond, qui est le taux maximal que l'emprunteur doit payer s'il se retire du programme, est porté de 13,75 pour cent à 14,25 pour cent.

La SCA a été autorisée à prêter, pendant l'exercice de 1987-1988, $400 millions dans le cadre du Programme de prêts basés sur les prix. Entre le 1er avril et le 31 août 1987, 541 emprunteurs ont choisi un prêt basé sur les prix, et la Société a approuvé $93,4 millions en prêts.

• Construction

Mises en chantier à Edmonton et en province

EDMONTON - La région métropolitaine d'Edmonton a enregistré au mois d'août 1987, 372 mises en chantier de maisons individuelles, soit une augmentation de 75 pour cent par rapport aux 213 logements enregistrés l'an dernier. Ce niveau d'activité à Edmonton n'a pas été vu depuis 1983. Ces chiffres indiquent que la tendance à devenir propriétaire se continue et que le marché des maisons individuelles à Edmonton se porte bien. On s'attend cependant à une diminution des mises en chantier au cours des prochains mois, selon la tendance normale saisonnière.

Les mises en chantier dans les régions urbaines de la province ont enregistré au mois d'août une hausse de 87 pour cent par rapport à l'an dernier, avec 913 logements comparativement à 489 en 1986. De janvier à août, il y a eu 5 367 mises en chantier dans les régions urbaines, ce qui représente une augmentation de 27 pour cent par rapport aux 4 234 enregistrées au 1986.

Selon les données cumulatives annuelles à ce jour, la Société canadienne d'hypothèques et de logement a modifié ses prévisions de 1987 sur les mises en chantier pour toutes les régions de la province en les faisant passer de 8 500 à 9 500 logements.

MISES EN CHANTIER AU MOIS D'AOÛT 1987
RÉGION MÉTROPOLITAINE D'EDMONTON

	Individuels	Collectifs	Total
Août 1987	340	32	372
Août 1986	208	5	213
Taux de variation	+ 63	+ 540	+ 75
Janv. - août 1987	2 185	137	2 322
Janv. - août 1986	1 723	91	1 814
Taux de variation	+ 27	+ 51	+ 28

RÉGIONS URBAINES DE L'ALBERTA

	Individuels	Autres	Total
Août 1987	822	91	913
Août 1986	413	76	489
Taux de variation	+ 99	+ 20	+ 87
Janv. - août 1987	4 803	564	5 367
Janv. - août 1986	3 740	494	4 224
Taux de variation	+ 28	+ 14	+27

La loi scolaire est un désastre selon les commissaires d'écoles

LIONEL RÉMILLARD

BONNYVILLE - Depuis la publication de la nouvelle loi scolaire albertaine en juin dernier, les associations de commissaires scolaires ont tenu plusieurs réunions à travers toute l'Alberta pour étudier, analyser et évaluer le Bill 59 - **UN DÉSASTRE** est la conclusion unanime partout!

Afin de bien comprendre le débat qui s'amorce et qui s'annonce dur et acerbe, faisons ensemble un petit cours d'histoire.

L'Acte de l'Amérique Britannique du Nord de 1867, accorde aux provinces l'entière et totale responsabilité de l'éducation, sauf la garantie du système scolaire catholique à travers tout le Canada et ses territoires.

En 1922, le gouvernement albertain, comme toutes les autres provinces d'ailleurs, mit sur pied deux agents pour gérer l'éducation: soit la loi scolaire et la loi du ministère de l'Éducation.

Au cours des années, la délégation des pouvoirs passa de la centralisation à la décentralisation selon les gouvernements et les politiques de l'époque.

Le contrôle et la gestion de l'éducation en Alberta ont été un débat continu entre les bureaucrates du ministère et les élus locaux qui exigeaient plus d'autonomie.

En 1955, le gouvernement du Crédit social de l'époque retira les pouvoirs aux deux agents qui se disputaient continuellement et les remit à la Législature albertaine. La gestion s'averra détaillée à outrance, très longue par conséquent, et d'une légalité encombrante.

Enfin, en 1968, à la fin de son mandat le gouvernement accepta de ré-écrire la loi scolaire en tenant compte des points suivants: un minimum de législation, préservation de l'autonomie locale des élus, préservation des droits et contrôles locaux, ré-organisation et nettoyage du jargon légal, et enfin une révision en harmonie avec les autres lois provinciales.

Donc en 1970, deux nouvelles lois furent promulgées, l'une scolaire et l'autre pour le ministre de l'Éducation.

Cette dernière était plus courte, plus claire avec une insistance sur l'autonomie locale et une nouvelle directive pour les conseils scolaires: - établir des politiques d'opération et de gestion plutôt qu'administrer. Les lois scolaires se rapportant aux responsabilités du ministère furent amendées en conséquence, ce qui plû aux conseillers scolaires et à leurs administrateurs.

Avec l'arrivée du gouvernement Lougheed, les ministres de l'Éducation Lou Hyndman, Julian Koziak et David King permirent une évolution saine vers une plus grande autonomie locale et un rôle accrû pour les conseillers scolaires sur place.

De plus, les bonnes années sous une économie prospère vinrent ajouter à la responsabilité locale.

En outre, le rôle des bureaucrates de l'éducation à évolué en conséquence: D'inspecteur d'école à conseiller, à consultant, à partenaire et depuis quelques années de retour à inspecteur et contrôleur avec



Nancy Betkowski

l'avénement du Management Funding Plan introduit en 1984.

Lors du processus de consultation pour la nouvelle loi scolaire sous le ministre David King, il s'agissait d'une refonte totale et en profondeur afin de mettre l'Alberta au pas sinon en avance dans le monde de la haute technologie moderne, appelée «Partnership in Education».

La nouvelle loi scolaire manque de souffle, de leadership et de dynamisme tels que promis par les Lougheed et King. Elle faillit misérablement au point de vue politique, philosophie, finance et leadership engageant.

Face aux commissaires et administrateurs des écoles catholiques réunis à Edmonton le 11 septembre dernier, Mme le ministre de l'éducation Nancy Betkowski, a humblement avoué que le caucus conservateur n'avait pas avalé la refonte financière proposée et espérée de tous. «L'égalité viendra plus tard, par étapes» de promettre le nouveau ministre lorsque cette dernière répondit à l'invitation des commissaires catholiques.

Dans sa courte allocution, elle expliqua l'arrière-plan qui fut utilisé pour l'élaboration de la nouvelle loi. Cette deuxième publication est intitulée «Framework for the new School Act». Mme le ministre s'est dit «fière et heureuse» que la loi proposée tenait compte des inquiétudes des commissaires catholiques.

Cet enthousiasme ministériel fut loin d'emballer Mervin Murphy de Calgary qui a rétorqué: «Si elle nous a entendu elle n'a sûrement rien compris».

Selon Kevin McKinney «la nouvelle loi scolaire ne garantit pas l'existence, ni l'identité des écoles catholiques et de plus le ministre de l'éducation aura à l'avenir un pouvoir de discrétion alarmant. L'enchassement de l'identité de l'école catholique dans la législation provinciale prend un recul marqué».

Quant aux commissaires des écoles publiques la nouvelle loi scolaire propose d'enlever aux élus locaux tous leurs droits, leur pouvoir et leurs responsabilités pour les transmettre au ministre, c'est-à-dire aux bureaucrates de l'éducation du Devonian Building à Edmonton.

L'opposition de l'association des commissaires d'écoles de l'Alberta se résume en 3 points: la centralisation de la prise de décision; la vaste étendue des pouvoirs régulateurs du ministre; et enfin plusieurs éléments subjectifs tels «valeurs et croyances communes de la société».

Le seul élément qui plaît aux commissaires est un échappatoire qui permettrait de déclarer non-éducables certains enfants souffrant de déficience mentale, mais cet élément sera farouchement combattre par d'autres groupes favorisant l'égalité de tous. Cet échappatoire est probablement ultravires à la nouvelle Charte canadienne des Droits.

En analysant la position de l'association des commissaires de l'Alberta, il devient très clair qu'il s'agit de POUVOIR. Qui l'aura ou qui le partagera? Les commissaires ou le ministère de l'éducation.

Cependant, en examinant de plus près la position des commissaires, ces derniers s'opposent absolument à tout ce qui les obligera à partager leur POUVOIR avec les parents et les étudiants. Il reste à savoir qui sera le porte-parole des parents dans ce dialogue de sourds. Quand parlerons-nous d'éducation, l'éducation de nos enfants?

• High Prairie

Motiver l'étudiant qui méprise les études

LIONEL RÉMILLARD

BONNYVILLE - Les enseignants des écoles catholiques de Falher, McLennan, Valleyview et High Prairie se sont réunis au début de l'année scolaire pour étudier des moyens et partager avec leurs collègues au sujet de la motivation pour encourager et soutenir les étudiants pour qui les études ont perdu leur attrait.

La journée débuta par la célébration de la messe par son Excellence Mgr Henri Légaré, archevêque du diocèse de Grouard-McLennan.

Dans son homélie, il a souligné à plusieurs reprises l'excellent travail des enseignants et les a exhorté à continuer leur dévouement tout en leur rappelant le rôle très particulier d'un enseignant catholique - «vivre et partager sa foi catholique».

La matinée se termina par une allocution par le Père Lucien Larre du Centre Don Bosco de Régina.

Ce fut une avant-midi très spécial pour les enseignants, car le message de l'AMOUR du Père Larre est livré avec passion, amour, humour et rempli d'anecdotes sans pareilles.

«N'enseignez pas l'amour du Christ, mais aimez-les vos étudiants, comme le Christ vous aime» de dire le conférencier.

«Comme professeur catholique vous êtes la seule Bible que plusieurs de vos jeunes liront, vous serez la seule Église qu'ils visiteront, et votre amour, le seul sanctuaire que plusieurs connaitront», de conclure le missionnaire des jeunes de passage à Rivière-la-Paix; Grande Prairie et McLennan, où le Père Larre rencontra les enseigants catholiques.

De plus, le père Larre, annonça l'ouverture prochaine d'un foyer pour les jeunes à Edmonton.

Un excellent goûter fut servi par les Femmes chrétiennes de McLennan. Durant l'après-midi, les enseignants se sont rencontrés par groupes sous la direction de Gerry Van Nie, psychologue scolaire de Grande Prairie.

Inauguration de Contact Calgary

PIERRE GRANGER

CALGARY - Le comité Contact Calgary a été officiellement inauguré le mercredi 16 septembre à l'occasion du passage en ville de M. D'Iberville Fortier, commissaire aux langues officielles. L'inauguration a pris la forme d'une conférence de presse suivie d'une brève réception au Centre olympique.

Rappelons que Contact Calgary est un comité consultatif formé sous l'égide du Secrétariat d'État et du Bureau du commissaire aux langues officielles dans le but de rehausser et de prolonger l'image internationale que projettera Calgary pendant les Jeux Olympiques d'hiver de 1988.

Puisque le Canada est un pays bilingue, les visiteurs qui viendront à Calgary pendant les Jeux s'attendront à y trouver des services en français comme en anglais. Cela représente un défi, et c'est pourquoi des représentants de divers secteurs d'activité de la ville se sont unis dans un comité pour fournir des conseils et de l'aide aux différentes industries de service de la région.

Après les Jeux, Contact Calgary cherchera à promouvoir le tourisme à Calgary en rehaussant l'image internationale et bilingue de la ville. Pour ce faire, il aura recours à l'appui des associations culturelles, des représentants de l'industrie de service et des organismes publics.

Le comité cherchera également à accroître l'intérêt porté à la culture française par des activités dans les écoles et des conférences.

Le projet, d'une durée de dix mois, a reçu l'appui financier du Programme des communautés de langues officielles du Secrétariat d'État. La subvention obtenue a permis à Contact Calgary de recruter un agent de liaison. M. Lorin Card, dont la nomination a été annoncée dans **Le Franco** il y a quelques semaines, se fera le porte-parole du comité auprès des secteurs privé et public ainsi que des divers groupes d'intérêt.

Le président de Contact Calgary est M. Jacques Girard, qui a été le premier à prendre la parole à la conférence de presse du 16 septembre. Dans son exposé des buts du comité, il a dit, entre autres, qu'il aura pour effet de «valoriser la communauté francophone de Calgary».

Après lui, M. Marc Arnal, représentant du Secrétaire d'État dans l'Ouest, a lu une lettre du ministre David Crombie félicitant le comité Contact Calgary et rappelant que le gouvernement a récemment refondu la Loi sur les langues officielles dans le but de donner à tous les Canadiens des chances égales en ce qui a trait aux langues officielles.

M. D'Iberville Fortier, commissaire aux langues officielles, a ensuite souligné qu'un bilinguisme bien conçu aura pour effet à long terme de prouver une fois de plus que Calgary est une ville dynamique, et de lui donner une plus grande importance sur la scène nationale et internationale.

La représentante du maire et du conseil de ville, Mme Cook, a dit que la population francophone est une richesse pour Calgary et a reconnu que Contact Calgary ne peut que contribuer à rehausser l'image de la ville.

Enfin, M. Frank King, président du conseil d'OCO'88, a félicité les membres du comité pour leur initiative et les a invités à poursuivre leurs buts avec énergie.

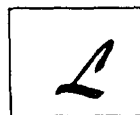
Ajoutons pour terminer que Contact Calgary, loin de vouloir faire cavalier seul, veut au contraire jouer le rôle de catalyseur en regroupant et en canalisant les forces existantes. Nous en saurons bientôt davantage sur sa composition exacte et sur son programme.



Éditorial...

Par Guy Lacombe

PAUVRE ÉCOLE J.H. PICARD!

ES parents francophones ont leur voyage et ils songent sérieusement à intenter une poursuite contre le Conseil des écoles catholiques d'Edmonton au sujet de l'école secondaire J.H. Picard qui fait l'objet de controverses depuis tant d'années parce que ledit Conseil scolaire est encroûté dans le statu quo au sujet de cette école.

Là où les arguments de raison et de saine pédagogie ont échoué, ils vont essayé les arguments constitutionnels. Les parents francophones, après tout, veulent aussi donner à leurs enfants la meilleures éducation possible. Mais ils se buttent continuellement à des politiques à courte vue, et en fin de compte ils font rire d'eux. Ils ont essayé de négocier de bonne foi depuis longtemps, mais c'est là une approche étrangère au Conseil scolaire catholique d'Edmonton. Ce dernier s'est montré plus habile dans la tergiversation, les délais, les jeux de mots et parfois les coups bas.

Une poursuite judiciaire est une entreprise difficile et dispendieuse, mais le Conseil scolaire a poussé les parents à ce geste ultime.

Entre-temps, ce même Conseil scolaire a annoncé qu'il voulait donner des miettes de gestion aux francophones, c'est-à-dire beaucoup de responsabilités et pas de pouvoir.

Mais, pour employer des mots que devraient comprendre les conseillers scolaires, «we shouln't touch it with a ten foot pole». La Charte canadienne des droits et libertés donne des droits aux minorités de langue officielle, pas des morceaux de droit!

Comment ne pas penser à ce sujet, à ce que disait déjà en 1978 Hubert Gauthier: «Les compromis nous font perdre des guerres avant même de nous être engagés dans la bataille. Depuis des décennies, nos solutions ont toujours été jugées trop exigeantes, puisque les gouvernements (lire: les conseils scolaires) n'ont pas la volonté d'agir. Le jeu des gouvernements consiste à nous faire reculer avant même qu'ils aient pris connaissance de nos besoins. Or plutôt que de démontrer la «normalité» de nos besoins, nous avons tendance à reculer, changer les demandes, changer les mots, tomber dans leur jeu plutôt que de les obliger à venir sur notre terrain. S'il doit y avoir «compromis», ce doit être du côté des gouvernements. Pour nous, un compromis est synonyme d'assimilation».

C'est-y assez clair?

Diocèse franco-albertain

La lettre que l'A.C.F.A. a adressée au pape Jean-Paul II il y a une dizaine de jours aura pu en surprendre plusieurs. Dans cette lettre, l'A.C.F.A. fait au Saint-Père une requête inusitée. Après avoir expliquée qu'en plusieurs endroits «les paroisses sont devenues un instrument d'assimilation», l'Association rapporte qu'elle a entrepris depuis plus d'un an, des démarches auprès des autorités compétentes, mais sans en avoir obtenu les résultats espérés. De guerre lasse, elle s'adresse à l'autorité suprême et y va d'une suggestion qui ne manque pas d'audace: la création d'un diocèse francophone albertain.

À première vue, certains pourraient juger cette idée excessive. Mais on aurait tort de la balayer du revers de la main «sans autre forme de procès». Des remaniements de structure sont parfois difficiles, mais jamais impossibles. À notre connaissance, il n'y a rien dans le droit canonique qui empêche la création de tels diocèses.

L'A.C.F.A. s'attaque à un mal qui est très grave: l'assimilation (et donc la disparition) des Franco-albertains. Les brèches sont nombreuses et il est normal que l'Association s'emploie à les colmater partout où elles se trouvent.

Dans sa célèbre encyclique «Pacem in Terris», le bon pape Jean XXIII n'y est pas allé de main morte quand il a écrit ceci: «Nous devons déclarer de la façon la plus explicite que toute politique tendant à contrarier la vitalité et l'expansion des minorités constitue une faute grave contre la justice, plus grave encore quand ces manoeuvres visent à les faire disparaître».

À ce compte-là, il y a pas mal de paroisses albertaines qui vivent en état de péché mortel! On peut citer des tas d'exemples accablants où, dans la pratique, on a établi de telles politiques qui contrarient gravement la vitalité et l'expansion de communautés franco-albertaines.

On doit éviter de simplifier à outrance des situations complexes comme celle dont il est question ici. Mais en même temps, on aurait tort de se fermer l'esprit sur des pistes de solution même si, à première vue, elles étonnent par leur nouveauté et leur audace. Aux grands maux, les grands remèdes.

G.L.

Lettres ouvertes

Le 17 septembre

Le Franco
Edmonton (Alberta)

Mons. l'Éditeur,

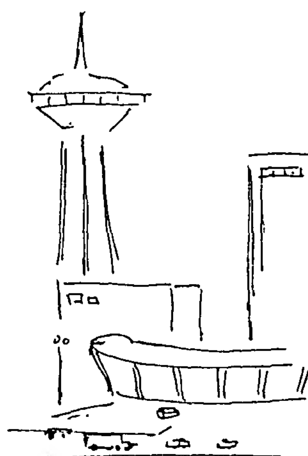
Chapeau bas à Mlle Rachelle Bergeron et M. Raymond Despins pour avoir placé sur la place publique le fait indéniable du peu d'usage - ou du mauvais usage - de la langue française par la génération montante des francophones de la région. Les causes de ce phénomène sont complexes. L'important n'est pas de montrer du doigt telle ou telle personne ni telle ou telle institution comme étant exclusivement responsable de la réalité - ce serait trop simple et trop facile et ne règlerait rien - mais bien plutôt, pour tout le monde, de se mettre à la tâche pour enrayer cette dégringolade et pour y apporter les correctifs nécessaires. Chacun et chacune d'entre nous porte sa propre responsabilité, soit comme individu, soit comme agent responsable de son propre milieu à tous les niveaux - famille, occupation, paroisse, institution, poste d'influence, etc. Alors quant ça va mal, tous sont responsables d'une certaine manière; et si ça va bien, tous doivent travailler à améliorer davantage la situation.

Deux aspects majeurs sont à souligner: les attitudes personnelles et la connaissance de la langue. Au niveau des attitudes, à chacun et chacune de s'examiner en toute objectivité. La fable de la Fontaine à propos des animaux malades de la peste pourrait nous être fort utile à ce sujet. Faudrait l'apprendre ou la relire! Quant à la connaissance de la langue - élément essentiel pour la parler - faut tout d'abord commencer «chez-soi» puisque c'est bien là que les enfants naissent et grandissent - pour ensuite continuer à l'apprendre et à s'en servir à l'école dont le rôle primordial est bel et bien d'instruire les élèves.

En conclusion, ne soyons pas

(Suite à la page 5)

PENSEZ-Y DONC!







CONTACT CALGARY s'en occupe!

La pensée de la semaine...

«Avec quoi se forge un homme, si ce n'est avec du sacrifice».

- *Ignace de Loyola*



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928. Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.



Association de la Presse francophone hors-Québec

Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Éditorialiste: Guy Lacombe
Adjointe-adm.: Micheline Brault
Photocomposition: Gaëtane C. Grenier
Graphisme & montage: Michel Raymond

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Journal Franco-Albertain Ltée
10008, 109 rue - #201
Edmonton (Alberta) T5J 1M4
Tél.: (403) 423-5672

L'abonnement annuel coûte:
1 ans: 15$ 2 ans: 25$
Enregistré comme courrier de 2e classe #1881

«Le Bourgeois Gentleman»

Une pièce d'Antonine Maillet pour le début de la 19e saison du TFE

PIERRE BRAULT

EDMONTON - Non seulement le Théâtre Français d'Edmonton présentera-t-il une pièce d'Antonine Maillet à l'occasion du début de sa saison, mais il accueillera aussi l'auteur lors de la première, le 16 octobre prochain.

«Le Bourgeois Gentleman», une mise en scène de Pierre Bokor, mettra en présence les interprètes Ernest Chiasson, Thérèse Dallaire, Adèle Fontaine, Louise Giroux, Eric Lavoie, Doris-Michel Montpetit, Marcel Préville et Donald Ringuette.

Librement inspiré du personnage de Molière, le bourgeois est ici homme d'affaires des années quarante. Parti de rien, il fait fortune dans le domaine de la «claque» de caoutchouc. Evidemment, il veut se faire gentleman, s'exprimer en anglais et adopter le mode de vie des gens de Westmount, un quartier huppé de Montréal. Heureusement, Joséphine et Toinette savent le ramener à la réalité.

Chaque époque a ses parvenus. Il en est de subtils et d'autres plus bonasses. Les uns tendent à se singulariser et les autres font du mimétisme. Le Bourgeois d'Antonine Maillet, atteint d'anglomanie sera donc gentleman ou il ne sera rien.

Resté brave homme au fond, retrouvera-t-il son bon sens et son équilibre? Les gens de son entourage l'y aideront chacun à leur façon, et celle de Joséphine, la servante, n'est pas la moins réussie.

Les admirateurs d'Antonine Maillet, les habitués du T.F.E. et les amateurs de théâtre de la Capitale voudront voir le Bourgeois, ce nouveau riche montréalais, qui rêve de paraître bien éduqué alors qu'il est pétri d'ignorance et qui tente désespérément de forcer les portes des anglophones. L'auteur de «La Sagouine» vous invite donc à découvrir une nouvelle facette de son immense talent dans cette satire mordante sur l'orgueil et la fatuité bourgeoise.

Le T.F.E. ne présentera que cinq représentations de cette «superbe» production incluant une matinée le 25 octobre.

Comme par les années passées, le T.F.E. tient ses activités à l'auditorium de la Faculté Saint-Jean et cette première pièce de la 19e saison est dédiée au Centre d'Études Franco-Canadiennes de l'Ouest (CEFCO) à l'occasion de son VIIe colloque annuelle et au Conseil Français de l'Alberta Teachers' Association à l'occasion de sa réunion annuelle.

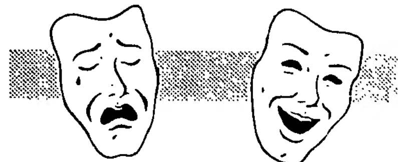
Le Théâtre à la Carte ressuscite pour une 8e année

PIERRE BRAULT

EDMONTON - Le Théâtre à la Carte? Une 8e saison? C'est bien ça! C'est une autre initiative de Pierre Bokor qui en est le directeur-fondateur.

Le Théâtre à la Carte est la troupe théâtrale des étudiants de la Faculté Saint-Jean, troupe qui a déjà un riche palmarès de réalisations et de succès.

Gagnant du Festival des écoles théâtrales d'Europe, présent à plusieurs festivals au Québec et en Alberta, le Théâtre à la Carte est bien connu et apprécié



par ses spectateurs et la presse.

Selon M. Bokor la troupe a encore cette année un projet fort ambitieux, celui de participer au concours provincial de théâtre à Edmonton en février et Calgary en mars 1988 et surtout de remporter la palme.

Le théâtre à la Carte, un autre choix qui s'offre aux amateurs de théâtre de la Capitale albertaine.



C'est quand la dernière fois que vous avez vu une pièce de théâtre en français?



À l'horaire de Radio-Canada cette semaine
Ne manquez pas l'excellent film «On ne meurt que deux fois», le dimanche 4 octobre à 20h30

Lettres ouvertes

(Suite de la page 4)

des autruches qui se cachent la tête dans le sable pour ne pas voir la réalité. Au contraire, comme personne avisée et responsable mettons-nous franchement et ardûment à la tâche pour améliorer une situation que toute personne honnête reconnait comme sérieuse.

P. Joseph Forget omi

Le 18 septembre 1987

M. Pierre Brault
Directeur
Le Journal Franco-albertain
201, 10008-109e Rue
Edmonton (Alberta)

Monsieur,

Au nom de la Société culturelle Mamowapik, je tiens à remercier tous les média et leurs représentants qui ont contribué à faire connaître le projet Mamowapik '87 au sein de la communauté francophone de l'Alberta.

Mamowapik '87 avait comme principal objectif de sensibiliser un groupe de jeunes francophones à l'histoire des franco-albertains. Cet objectif s'accompagnait de l'espoir qu'une meilleure connaissance du rôle des pionniers francophones dans le développement de la province suscite chez la jeunesse un sentiment de fierté et d'appartenance à la communauté francophone. Grâce en bonne partie aux média, nous osons croire que cet objectif a fait son chemin.

Ces derniers ont fait fonction de cataliseurs en diffusant le message qu'a voulu transmettre la Société culturelle Mamowapik, non seulement à l'intérieur des limites de la province, mais, à travers tout le pays, et ceci, en rejoignant tous les groupes d'âge.

La Société culturelle Mamowapik exprime donc sa reconnaissance envers la Société Radio-Canada, C.H.F.A. et le Franco pour leur aide à la réussite de notre rêve. Cette contribution nous a permis de prendre davantage conscience des ressources médiatiques à la disposition de tous les francophones de cette province.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La directrice,
Madeleine Smith

Votre argent, vos investissements

LA PLANIFICATION FINANCIERE

Paul Denis

La diversification, clé du succès

La diversification est la clé du succès en matière d'investissement. En répartissant vos économies entre différents titres de placement, actions, obligations et fonds d'investissement, (fonds mutuels) vous réduisez au minimum le risque d'en perdre une partie ou la totalité.

Mais en plus de diversifier vos investissements, vous devriez recourir à un plan de placement à long terme d'au moins cinq ans.

Les avantages d'une telle démarche font l'objet d'une affiche promotionnelle publiée par l'hebdomadaire «Financial Times of Canada». L'affiche présente sous forme de graphique l'évolution des cours à la Bourse de Toronto depuis 1912. Il est intéressant de constater, en examinant le graphique, que depuis la dernière guerre aucun marché baissier n'a duré plus de deux ans. Donc, si vous recourez à des fonds d'investissement dans des titres de participation, où à des actions ordinaires au cours d'une période d'au moins cinq ans, vous en tirerez nécessairement profit.

Un tel principe vaut pour une situation d'ensemble. Mais si vous n'achetez les actions que de quelques sociétés en particulier, vous pourriez y perdre même en période de marché haussier, par exemple si le ocurs de ces titres venait à baisser par suite de conditions défavorables au sein des compagnies émettrices. C'est pourquoi un nombre sans cesse croissant de Canadiens investissent dans les marchés boursiers en souscrivant des titres de fonds de placement.

Bon nombre de fonds se spécialisent dans un secteur d'affaires particulier. L'investisseur moyen devrait éviter ce genre de fonds: en effet, bien qu'ils puissent pendant un certain temps donner un bon rendement, ils sont aussi exposés à des fléchissements majeurs.

Les personnes qui investissent pour la première fois choisissent pour la plupart un fonds d'investissement équilibré. Plus tard ils souscriront des titres d'autres fonds, créant ainsi leur propre portefeuille de placement.

Quand, où et comment investir? Tout dépend des circonstances, c'est-à-dire des objectifs personnels, de la situation fiscale et de l'âge de l'intéressé. Autre facteur d'importance: le degré de risque qu'il est prêt à assumer. C'est ce que les planificateurs financiers appellent la «zone confortable».

(Paul Denis est conseiller au Groupe Investors Inc. Pour plus d'information, composez le 468-1658 ou 466-8587)

Mgr Roy se prononce sur l'enseignement de la sexualité dans les écoles

LIONEL RÉMILLARD

BONNYVILLE - À l'occasion de l'ouverture des écoles l'évêque du diocèse de St-Paul entend s'assurer que la catéchèse catholique jouera un rôle important dans l'enseignement de la sexualité humaine.

Mgr Raymond Roy, lors de l'ouverture des classes, a pris la parole à Cold Lake devant les enseignants catholiques du Lakeland et exhorta son auditoire à devenir des modèles pour ses étudiants en vivant et partageant le message de l'Évangile.

Le chef spirituel du diocèse a invité les professeurs à enseigner le nouveau programme provincial sur l'éducation sexuelle en partant de la vraie source «le plan divin sur l'amour humain», et a mis les enseignants en garde contre les slogans qui ont envahi les journaux, et la télévision - «safe sex» - «non sex».

Selon Mgr Roy, il y a 5 valeurs primordiales à maintenir dans le développement d'un cours ou programme sur le sexe.

D'abord, proclamer la vérité, changer les coeurs et la manière de penser, enseigner une sexualité humaine basée sur l'enseignement de la Bible, et enfin parler du mystère pascal.

Mgr Roy s'est dit heureux et confiant de la compétence pédagogique et de l'expérience des enseignants dans le développement de programmes scolaires pour élaborer une saine pédagogie en catéchèse catholique sur la sexualité humaine.

• *Les Oblats de Marie Immaculée*

Des signes d'une vie nouvelle

GUY LACOMBE

EDMONTON - Cette année, pour la premiere fois en vingt ans, le nombre des Oblats a augmenté. «C'est un signe d'une nouvelle vie», a déclaré mercredi soir dernier le Supérieur général des Oblats, le P. Marcello Zago, qui occupe ce poste depuis maintenant un an.

Environ 75 Oblats de la ville d'Edmonton et de la région s'étaient rassemblés à St-Albert pour une rencontre informelle au cours de laquelle le P. Zago a expliqué que la Congrégation comptait présentement 200 novices et 600 scolastiques (séminaristes se préparant à devenir prêtres).

Cette augmentation dans le recrutement se fait également sentir chez les Frères coadjuteurs. On en compte présentement plus d'une centaine qui sont dans leurs premiers voeux.

La géographie change

Ce qu'il y a de différent cependant, a expliqué le Supérieur général, c'est la géographie de la Congrégation. Les nouvelles recrues viennent principalement de l'Europe (Pologne, Italie, Allemagne), de l'Afrique (en particulier le Zaïre) et de l'Asie (Sri-Lanka et Bangladesh). L'Amérique latine donne aussi des signes encourageant en ce qui regarde les vocations.



P. Marcello Zago

Dans plusieurs pays, a dit encore le P. Zago, ce sont les jeunes gens qui viennent nous voir spontanément et demandent à devenir Oblats.

Les deux régions où la Congrégation éprouve le plus de difficultés à se recruter sont les États-Unis et le Canada.

Changements profonds

Il y a des changements profonds qui se sont opérés chez les Oblats au cours de dix ou douze dernières années, a dit encore le conférencier. «Les Oblats regardent l'avenir avec plus de confiance; ils ont un sens d'identité beaucoup plus fort».

Mais il y a aussi un nouvel esprit qui anime la Congrégation, a poursuivi le p. Zago. Les Oblats s'impliquent davantage au sein des petites communautés chrétiennes; ils favorisent le

(Suite à la page 8)

Lettre pastorale de Mgr Raymond Roy

Le Diocèse de St-Paul

Le 8 septembre 1987

À tous les Prêtres, Agents de Pastorales, les Commissions Scolaires, les Surintendants, les Principaux d'Écoles et les Enseignant(e)s du Diocèse de St-Paul:

Réf.: CATHÈCHÈSE CATHOLIQUE SUR LA SEXUALITÉ HUMAINE

On parle de plus en plus d'introduire dans nos écoles de l'Alberta un cours donnant une information sur la sexualité. Je ne doute pas de l'opportunité de parler ouvertement et avec conviction sur un sujet qui fait la manchette de nos journaux depuis assez longtemps et qui devient une sorte de priorité chez plusieurs.

Mon souci, dans la présente lettre, est de vous donner une vision de foi, de foi catholique sur l'éducation sexuelle, basée sur l'Écriture Sainte, l'enseignement de l'Église et les sciences humaines.

Un cours qui ne donnerait que de l'information sur le sexe, afin d'essayer de contrôler une situation de crise face à la propagation de la maladie du Sida, ne rendra pas un service à notre population. Et Pourquoi? C'est que le cours ne donnerait pas une éducation en partant de la source: **le plan de Dieu sur l'amour humain**. Pour comprendre le sexe, il faut le comprendre dans son contexte global qui est la sexualité humaine qui s'exprime par l'amour humain véritable.

Il faudrait partir avec le cours d'information sur le sexe qu'on vous propose, et le dépasser en y donnant le plan de Dieu sur la création et la rédemption de l'humanité pêcheresse. Voilà la vision de foi qu'il faut avoir pour proclamer la Bonne Nouvelle sur le sujet et la sexualité.

Il y a **cinq** valeurs primordiales qu'il faut garder dans le développement du «cours sur le sexe».

Ce cours devrait être une **catéchèse catholique** sur la **sexualité humaine** nous invitant tous à vivre le **mystère pascal!**

D'abord, **une catéchèse**, qui consiste à (i) proclamer la vérité (ii) en la rendant intéressante et captivante pour en arriver à changer les coeurs et la manière de penser. **Catholique** - une catéchèse basée sur la Sainte Écriture, les enseignements de l'Église et les sciences humaines. (* S.v.p. référer aux sources de documentations indiquées à la fin de cette lettre).

Ensuite, la **Sexualité Humaine**: La sexualité ne se limite pas au sexe celui-ci est la capacité donnée à quelqu'un de reproduire son espèce. La sexualité c'est la capacité de communiquer avec son semblable dans un contexte de vérité et d'amour. Pour comprendre la richesse de cette puissance, il faut s'ouvrir au plan de Dieu dans la création de l'homme et de la femme. Une lecture et une relecture des premiers chapitres de la Bible nous relèvera cette dimension.

Enfin, **le mystère pascal**: Il faut parler de la croix et de la résurrection dans la compréhension de la sexualité humaine. Ce qu'on entend et lit c'est le slogan «safe sex» ou «no sex». Tout en niant le «safe sex», on pourrait s'illusionner par l'expression «no sex».

L'enseignement de l'Église dépasse l'expression «no sex» en nous invitant à la chasteté; celle-ci veut dire une attitude de pensée, de désir et d'action qui dit «non» à l'usage sexuelle pour être comme **Lui, le Christ.**

Cette attitude positive dépasse tous les calculs humains et nous met en face de notre réalité; des humains pêcheurs qui ont besoin d'une ascèse (mort) pour **vivre** pleinement leur vie chrétienne. Pour un chrétien, il n'y a pas d'autre vision. Le chrétien ne choisit pas de dire non à la relation sexuelle par une peur morbide de contracter une maladie. Il dit «non» pour être «oui» selon le Christ. Il accepte d'être chaste dans ses pensées, désirs et actions pour respecter l'amour que Dieu a mis en lui et dans l'autre, et pour vivre pleinement le mystère pascal qui l'associe à la mort et résurrection du Christ.

Cet aspect du mystère pascal ne se trouve pas dans les manuels parlant de sexe. On parle du «safe sex» en y déployant avec emphase, tous les moyens anti-conceptionnels. D'autres manuels ou écrits visent à développer une attitude de «no sex». Espérons que nous profiterons de cette ouverture «no sex» pour dire comment et pourquoi.

Pour nous chrétiens, la manière du «no sex» c'est la chasteté, c'est notre manière et notre raison de vivre le mystère pascal, c'est notre manière de nous associer au Christ mort, ressuscité et glorieux.

J'ose croire que tous ceux et celles à qui j'envoie cette lettre sauront l'accueillir avec foi et prendront les moyens nécessaires, chacun selon sa responsabilité, pour mettre sur pied une catéchèse catholique sur l'éducation sexuelle vue dans le contexte du mystère pascal.

CONCLUSION: «Je vous exhorte, mes frères, par la tendresse de Dieu, à lui offrir votre personne et votre vie en sacrifice saint, capable de plaire à Dieu: c'est là pour vous l'adoration véritable. Ne prenez pas pour modèle le monde présent, mais transformez-vous en renouvellant votre façon de penser pour savoir reconnaître quelle est la volonté de Dieu: ce qui est bon, ce qui est capable de lui plaire, ce qui est parfait». (Rom.12:1-2)

En vous souhaitant une bonne année scolaire, je demeure

Bien à vous dans le Seigneur-Jésus,
Raymond Roy,
Évêque de St-Paul

*** Documentations de Base:**

a) Orientations Éducatives sur l'Amour Humain-S.C. pour l'Éducation Catholique (inclus)
b) Les Défits de la Vie Morale. (C.É.C.C.)
c) Instruction sur le Respect de la Vie Humaine Naissante et la dignité de la Procréation
et
d) Lettre aux Évêques de l'Église Catholique sur la Pastorale à l'Égard des Personnes Homosexuelles (Congrégation de la Doctrine de la Foi).
e) Vatican II «Gaudium et Spes (sur la responsabilité des parents et de l'école)
f) Vatican II «Familiaris Consortio» (Sur la Chasteté).

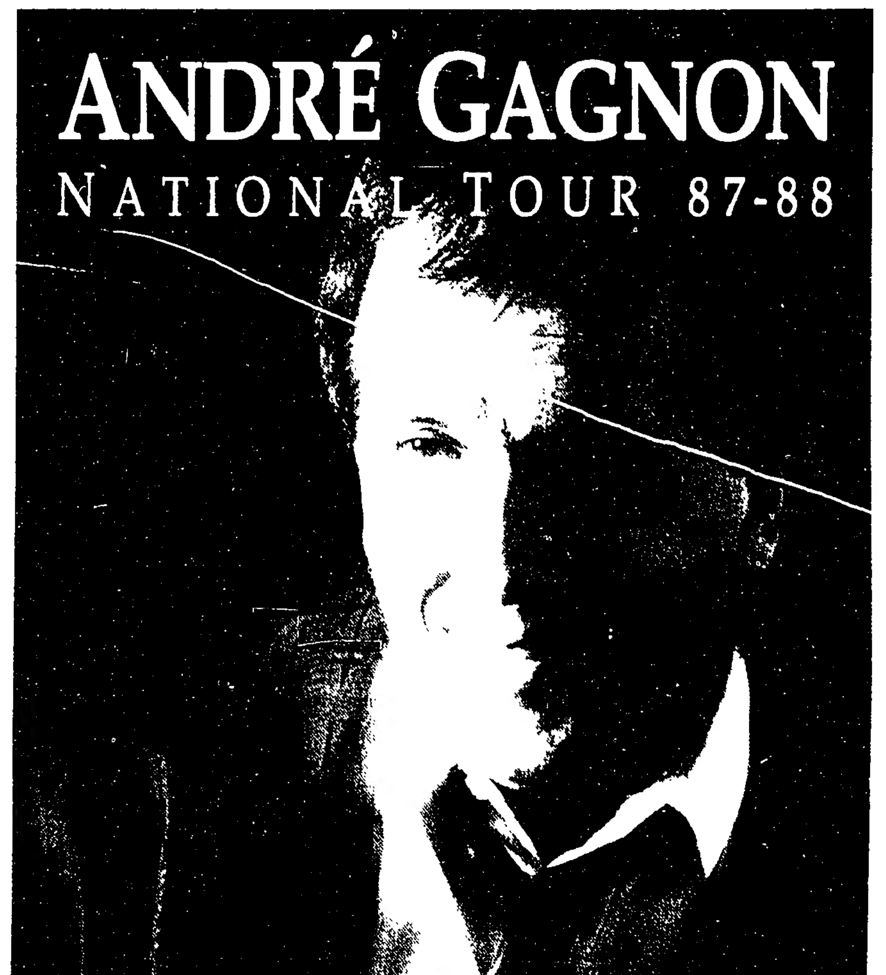
** Ces documents peuvent être obtenus de La Conférence des Évêques Catholique du Canada, 90, avenue Parent, Ottawa, K1N 7B1

ANDRÉ GAGNON de retour avec ses musiciens

SPECTACLE-BÉNÉFICE

pour la francophonie albertaine

Le 23 octobre 1987
20h
Jubilee Auditorium



Billets directement chez «BASS»

12$ - 15$ - 18$

composez le 451-8000

Billets de soutien au coût minimum de **40$** disponibles SEULEMENT à l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton (utilisez le bon de commande au bas de cette page)

Date limite pour obtenir des billets de soutien: 14 octobre 1987

* Un billet de soutien donne droit à une place de choix de 18$; à une invitation pour une réception après le spectacle avec André Gagnon, à l'inscription de votre nom dans le programme du spectacle et à un reçu pour fin d'impôt

---

SPECTACLE-BÉNÉFICE D'ANDRÉ GAGNON

BON DE COMMANDE - BILLET DE SOUTIEN

Ci-joint mon chèque au montant de $ ______ pour ______ billet(s) de soutien.

NOM ______________________ Tél.: (rés.)

ADRESSE ______________________ Tél.: (bur.)

______________________ Code postal

NOM DE L'ORGANISME (s'il y a lieu)______________________

Nous sommes désolés de ne pouvoir accepter de cartes de crédit pour l'achat des billets de soutien.

Veuillez retourner votre chèque payable à l'ordre de l'A.C.F.A. Provinciale avec votre bon de commande à:

A.C.F.A. régionale d'Edmonton
8925, 82e Avenue, Pièce #100
Edmonton (Alberta) T6C 0Z2
Tél.: (403) 469-4401

Quand l'entretien avec un prélat tourne à la tragi-comédie

DANIEL ARSENEAULT

«Ne frappez pas. Il est interdit de frapper un prêtre».

Non, la citation n'est pas tirée d'un film ou d'un roman feuilleton, mais, que le lecteur se rassure: cela ne se passe pas dans sa cour. Au fait, il faut connaître le contexte de ces quelques mots pour en découvrir toute la saveur anecdotique.

Ces paroles sont attribuées à Mgr Donatus Sbaretti, délégué apostolique à Ottawa au début du siècle. C'est le grand nationaliste acadien Pascal Poirier qui raconte dans ses **Mémoires**, sa version d'un entretien privé qu'il a eu avec le prélat en 1905. Le récit est repris par Léon Thériault dans **Les Acadiens des Maritimes.**

Au moment où l'éposode se situe, le clergé et les nationalistes acadiens luttaient déjà depuis de nombreuses années en faveur d'une plus grande acadianisation de l'Église dans les régions acadiennes.

Mais, les évêques irlandais, tous d'expression anglaise, y faisaient obstacle, invoquant des motifs spirituels, économiques et même politiques.

La question religieuse étaient chaudement débattue dans plusieurs milieux nord-américains. Dans l'Ouest canadien, elle coïncidaient, en 1905, avec la séparation de l'Alberta et de la Saskatchewan des Territoires du Nord-Ouest, ce qui avait suscité un important débat linguistique.

Les francophones percevaient l'Église comme une force de rassemblement et un outil de promotion de la culture française. Il n'y a qu'à considérer, par exemple, le leadership que le clergé francophone a assumé pendant longtemps dans le domaine de l'éducation pour constater la justesse de cette vision.

Inversement, le leadership irlandais en matière de religion signifiait l'assimilation des peuples francophones à plus ou moins brève échéance.

L'entretien de Pascal Poirier avec Mgr Sbaretti survient donc en plein coeur de ce combat qui, dans les Maritimes, devait durée pendant toute la première moitié du XXe siècle.

Le délégué apostolique penchait plutôt du côté des Irlandais. Au cours de l'entretien, la tention monte. «La scène devait tourner au tragi-comique», écrit Thériault. Puis, il cite Poirier: «Le délégué apostolique, «perdnat tout contrôle sur lui-même, se lança sur moi, les poings levés». Mais Poirier para l'attaque, perdit contrôle à son tour et leva le poing. «- Ne frappez pas. Il est interdit de frapper un prêtre». Les deux pugilistes se clamèrent, mais c'est Poirier qui eut le dessus en faisant promettre au délégué apostolique que «dans (il fixe la date) ... ans», un évêque acadien serait nommé».

Le contexte albertain

Si la question des structures ecclésiastiques en Acadie appartient maintenant à l'histoire, on a qu'à se reporter au texte publié par l'A.C.F.A. dans le Franco du 18 septembre dernier (Le dossier des paroisses francophones en Alberta), pour constater qu'ici, le dossier est toujours d'actualité.

Dans une lettre adressée au pape Jean-Paul II à l'occasion de son récent passage à Edmonton, l'A.C.F.A., par la voix de son président, monsieur Georges Arès, fait valoir que les «franco-albertains considèrent comme absolument indispensable à leur survie culturelle et linguistique, la création d'un diocèse francophone albertain, qui les regrouperait sous la houlette d'un même pasteur».

La même lettre soutient que les démarches entreprises par l'Association auprès des évêques de l'Alberta et du Canada n'ont rien données jusqu'à présent. On sait que l'A.C.F.A. a présenté aux évêques de l'Alberta, en 1986, un mémoire qui propose plusieurs mesures pour freiner l'assimilation au sein de l'Église.

Rappel historique

Si l'on se reporte à l'ouvrage d'Edward John Hart, **Ambitions et réalités**, les francophones d'Edmonton et des régions ont conservé une place prépondérante des structures religieuses jusqu'en 1920.

Cette année là, à la mort de Mgr Émile Legal, archevêque d'Edmonton, Mgr Henri J. O'Leary, un Irlandais, est nommé à sa succession. Celui-ci décide de ne plus confier l'administration des paroisses à des communautés religieuses comme les Oblats, mais, à des prêtres séculiers.

C'est alors que commence le recrutement de prêtres anglophones, si bien qu'en 1931, alors que la population catholique francophone du diocèse à atteint 25 933 âmes et celle d'expression anglaise 34 144, elle est desservie par 64 prêtres anglophones et seulement 16 francophones.

Bien entendu, les Franco-Albertains ont protesté énergiquement contre cet état de chose. Mais, à cause surtout de leur faible poids démographique par rapport à l'ensemble des anglophones, ils ne parvinrent pas à faire redresser cette situation.

Bibliographie

Thériault, Léon «L'Acadianisation de l'Église catholique en Acadie», pp 293-369, dans **Les Acadiens des Maritimes, études thématiques**, sous la direction de Jean Daigle; Centre d'études acadiennes, Moncton, 1980.

Hart, Edward John, **Ambitions et réalités. La communauté francophone d'Edmonton 1795-1935**, traduit de l'angalis par Guy Lacombe et Gratien Allaire; Le Salon d'histoire de la francophonie albertaine, Edmonton, 1981.

Oblats...

(Suite de la page 6)

plus possible l'engagement des laïcs; il y a un engagement plus grand par rapport au monde. Par exemple, malgré leurs effectifs relativement réduits, les Oblats envisagent de nouvelles fondations au Guatemala, en Yougoslavie et à Hong Kong.

Vers les plus pauvres

Selon le Père Zago, les nouveaux défis auxquels est confrontée aujourd'hui la congrégation des Oblats sont essentiellement les mêmes que ceux qu'avaient tracés, en 1816, le Fondateur des Oblats, le Bienheureux Eugène de Mazenod, en particulier aller vers les plus pauvres.

Mais il y a aussi tous ces aspects pastoraux plus contemporains que sont par exemple l'évangélisation dans un monde de plus en plus sécularisé, la question de l'inculturation (comment adapter le message évangélique aux différentes cultures), l'engagement des laïcs, etc.

«Mais le plus grand défi et le plus difficile, a conclu le P. Zago, est l'engagement des Oblats à devenir des saints. Il ne suffit pas, a-t-il insisté, d'être de bons prêtres, de bons Oblats, mais il faut que nous nous convainquions que nous devons modeler nos vies sur celle de Jésus-Christ».

La Société canadienne des postes prend un engagement envers tous les Canadiens.

Chaque citoyen a le droit de savoir ce qui se passe à la Société canadienne des postes. Un changement fondamental en cours devrait profiter à tous. Nous sommes les premiers à admettre qu'il est grand temps que la Société canadienne des postes s'améliore. Aujourd'hui, nous réalisons des changements qui nous permettent pour la première fois de nous engager formellement à vous offrir un meilleur service. Ces changements sont complexes et nous y travaillons depuis plus de deux ans. Nous avons conçu cette annonce afin de vous les faire connaître et d'indiquer la façon dont vous pouvez en profiter. Ce ne sont là que les premiers d'une longue suite de changements importants. Nous continuerons d'améliorer notre service et de vous en informer.

Huit mesures immédiates afin de vous offrir un meilleur service.

1. Des bureaux franchisés offrant de plus longues heures d'ouverture dans des endroits plus pratiques.

Des comptoirs de vente uniformisés apparaissent partout au Canada, tant dans les régions rurales que les régions urbaines, dans les épiceries, les librairies, les pharmacies, les centres commerciaux, entre autres. Ces comptoirs de vente offrent tout ce qu'on trouve ordinairement dans un bureau de poste traditionnel, en plus des avantages des magasins où ils sont situés : meilleurs emplacements, stationnement, heures d'ouverture prolongées. Tout point de vente respectera des normes sévères de sécurité. Nos premiers bureaux franchisés sont déjà ouverts à Toronto, Winnipeg et London. Nous projetons d'ouvrir 50 bureaux franchisés d'ici la fin de l'année et augmenter de 12 000 à 18 000 d'ici dix ans le nombre total de points de vente.

2. Un plus grand nombre d'endroits où cueillir et poster votre courrier.

L'année dernière, nous avons ajouté au pays, plus de 3 500 endroits où on peut mettre une lettre à la poste. Nous ajoutons des bureaux franchisés et installons des Superboîtes dans lesquelles vous pouvez facilement poster votre courrier. Nous avons aussi augmenté de 360 le nombre de bureaux où vous pouvez cueillir vos colis, votre courrier recommandé et tout autre courrier exigeant une signature. Nous continuerons d'ajouter des endroits où cueillir et poster votre courrier en nous basant sur les résultats d'études qui nous indiqueront où les besoins sont les plus pressants.

3. Un système de transport plus fiable à la grandeur du pays.

Des changements importants ont été apportés à notre système de transport pour le rendre plus fiable et réduire considérablement les délais de transport. Par exemple, nous avons supprimé graduellement l'utilisation des trains. En plus du transport aérien et maritime, nous utiliserons des camions supplémentaires pour le transport routier. Les trains sont soumis à des horaires fixes alors que les camions circulent au gré des besoins. Cela permet de gagner jusqu'à deux jours pour le transport du courrier entre Montréal et Vancouver.

4. Une livraison plus rapide du courrier en provenance de l'étranger et frappé de droits de douane.

Nous avons conclu une entente avec les douanes canadiennes pour vous permettre de recevoir votre courrier en provenance de l'étranger et frappé de droits de douane avant que ces droits ne soient payés. Votre courrier vous est livré directement au lieu d'être retenu dans un des bureaux des douanes canadiennes. Vous n'avez alors qu'à faire parvenir au bureau des douanes un chèque couvrant le montant.

5. Des contrôles sévères qui permettent de limiter la hausse du prix des timbres.

De nouveaux contrôles administratifs plus stricts, une efficacité accrue et l'augmentation du volume du courrier nous permettent de limiter les hausses du tarif de base de la poste aux lettres au niveau ou au-dessous du taux d'inflation. Nous prévoyons une hausse de 0,01 $ pour janvier 1988.

6. De nouvelles méthodes de traitement du courrier vous assurant une livraison plus fiable.

Nous avons amorcé la mise en place de nouveaux équipements qui traiteront le courrier plus rapidement. Nous avons placé tout notre équipement sous étroite surveillance et un programme strict d'entretien permet de réduire les pannes au minimum. De plus, nous utilisons un nouveau code de couleurs pour tout le courrier. Lorsque le courrier nous parvient, nous lui attribuons une couleur. Nous pouvons ainsi, à tout moment, grâce aux couleurs, voir immédiatement si le courrier est à temps et prendre au besoin des mesures correctives.

7. De nouvelles normes pour vous offrir une livraison plus régulière.

À la Société canadienne des postes, nous savons que vous avez besoin d'un service de livraison auquel vous pouvez vraiment vous fier. C'est pourquoi nous avons établi de nouvelles normes que tous les employés s'efforcent de respecter, ce qui signifie, pour toute lettre dûment préparée un délai de livraison maximum de 2 jours à l'intérieur d'une même ville, la date de mise à la poste non comptée, de 3 jours entre les grands centres d'une même province, et de 4 jours entre les grands centres au Canada.

8. Un centre de contrôle qui fonctionne 24 heures sur 24 afin de respecter les délais de livraison.

Pour la première fois dans l'histoire des Postes canadiennes, nous avons un centre de contrôle qui suit votre courrier à chacune des étapes de son acheminement à travers le pays. En cas de problème, le personnel du centre de contrôle en est immédiatement avisé et prend les mesures qui s'imposent. Si une machine tombe en panne dans un établissement de traitement de courrier, on y dépêche, sur-le-champ, une équipe de techniciens pour la remettre en marche. Si un avion est retenu au sol par le brouillard, on y substitue des camions. Quel que soit le problème, le centre de contrôle s'en occupe, sans délai, 24 heures sur 24, 7 jours par semaine.

Un autre engagement : mettre à l'épreuve la qualité de notre rendement.

À la Société canadienne des postes, nous savons qu'il nous faut gagner votre respect. C'est pourquoi nous sommes prêts à mettre à l'épreuve la qualité de notre rendement. Comment? La parole est à Clarkson Gordon, une firme indépendante de vérificateurs. Ils évalueront la fiabilité de notre livraison et publieront les résultats tous les trois mois. Le premier rapport sera disponible au début de l'année 1988.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

Notre engagement : vous donner un meilleur service.

Étudier à l'étranger - une occasion unique!

MONTRÉAL - Interculture Canada est heureux d'offrir aux jeunes de l'Alberta, la chance d'étudier dans plus de trente-cinq pays à travers le monde.

Les étudiants, âgés de 15 à 18 ans, poursuivent leurs études de niveau secondaire et vivent avec une famille qui les accueille comme leur propre fils ou fille. Dans les échanges quotidiens avec leur famille, leurs professeurs et amis, ils découvrent toute la vie et les coutumes de leur pays d'accueil.

Cette expérience interculturelle est l'occasion rêvée pour un adolescent d'acquérir de la maturité et de développer ses compétences personnelles. «... se réaliser dans de nouvelles activités, se sentir acceptée parmi un nouveau groupe d'amis... De plus en plus, je prends confiance en moi-même. Je réalise un tas de choses que je n'aurais jamais osé faire auparavant. J'apprends à rire de mes bévues. Je suis à même de me débrouiller et de faire face à mes problèmes.», nous a témoigné Marie-Claude Langlois, une étudiante aux Barbades en 1986.

Les frais de participation au programme d'Interculture Canada ne sont pas plus élevés que les frais encourus par les parents pour le bien-être de leur adolescent pendant un an. Une aide financière est disponible aux familles désavantagées financièrement.

Tout étudiant intéressé à obtenir plus de renseignements sur les programmes d'Interculture Canada est prié de composer sans tarder le **numéro sans frais 1-800-361-1879.** Les dates limites pour soumettre un dossier sont respectivement le 30 octobre pour les départs d'hiver, et le 30 novembre pour les départs d'été.

Interculture Canada est une organisation non-gouvernementale, sans but lucratif, et membre d'AFS International, le plus vaste réseau mondial d'échanges, auquel participent 74 pays. L'organisation vise à promouvoir la paix dans le monde en multipliant les contacts réciproques entre peuples de culture et de base socio-économique différentes.

Le Centre d'emploi de l'Ouest d'Edmonton a une nouvelle adresse

EDMONTON - Le bureau du Centre d'emploi de l'Ouest d'Edmonton est situé au Complexe Family Life, #100, 17420 rue Stony Plain depuis le 28 septembre 1987.

Le Centre d'emploi du Canada fournit les services aux résidents de l'Ouest d'Edmonton de même qu'aux communautés de St-Albert, Stony Plain, Spruce Grove, Mayerthorpe, Drayton Valley et Morinville.

«Comme il est important pour nos clients de recevoir leur chèque d'assurance-chômage, nous tenterons d'éviter tout retard dans l'émission de ces chèques», a déclaré Mme Caroline Fairbrother, directrice du Centre d'emploi du Canada de l'Ouest d'Edmonton.

Les numéros de téléphone demeurent inchangés: pour l'assurance-chômage 420-2207 et pour l'emploi 489-2277. Les heures d'ouverture restent les mêmes: 8h30 à 16h30.

En plus des services d'assurance-chômage, le Centre d'emploi du Canada offre aux habitants de la région de l'Ouest d'Edmonton des renseignements portant sur les emplois et la formation professionnelle de même qu'un service de counselling.

Produire du «super-poulet»?

Les Canadiens se préoccupent de leur santé. Assez curieusement pourtant, leur régime alimentaire était plus sain il y a un siècle, entre autres parce que nos ancêtres vivaient près des cours d'eau et que le poisson constituait un élément important de leur alimentation.

Au fil des années, nous avons gagné l'intérieur des terres et nos goûts ont changé, le poisson perdant du terrain dans notre régime. Si tout le monde en effet sait que le poisson est bon pour la santé, beaucoup d'entre nous lui préfèrent des viandes nutritives, le poulet par exemple.

Bien que les médecins proclament depuis des années les dangers des corps gras saturés et les vertus des graisses insaturées, ce n'est toutefois que récemment que les chercheurs ont découvert un nouveau type de graisses polyinsaturées, le groupe des acides gras oméga-3.

Les chercheurs danois ont constaté que les Esquimaux du Groenland, dont le régime est exceptionnellement riche en matière grasses, ne souffrent pourtant pratiquement pas de maladies du coeur. Ce sont les oméga-3, qu'on trouve surtout dans le poisson et le phoque, qui les protègent.

Selon des travaux récents publiés dans le New England Journal of Medicine, ces graisses polyinsaturées atténueraient les risques d'attaque cardiaque et abaisseraient la pression artérielle, en plus d'offrir d'autres avantages potentiels pour la santé.

Mais que faire si on n'aime pas le poisson, si on ne peut se payer régulièrement du poisson de haute qualité comme le saumon, ou encore si on recherche un menu varié?

Propriétés transférables

En 1982, M. H.W. (Bud) Hulan, de la Station fédérale de recherches agronomiques de Kentville, en Nouvelle-Écosse, constatait que le poulet pouvait devenir une riche source naturelle de ces acides gras oméga-3, surtout s'il avait été nourri de farine de poisson.

Les aviculteurs utilisent la farine de poisson depuis déjà des décennies, dans des proportions pouvant aller jusqu'à 5%, pour améliorer la croissance et la performance générale de volailles.

Les nouvelles découvertes sur les vertus des oméga-3 et sur l'aptitude des poulets à concentrer ces substances ont inspiré les chercheurs à produire ce que M. Robert Ackamn, de l'Université de technologies de la Nouvelle-Écosse, appelle un «super-poulet», doté de qualités nutritives supérieures et d'un meilleur taux de croissance.

Les deux chercheurs ont collaboré à un projet financé par le Programme de développement de la technologie, dans le cadre de l'Entente de développement agro-alimentaire conclue entre le Canada et la Nouvelle-Écosse. Le projet consistait en séances de dégustation et en analyses de la matière grasse de poulets alimentés de farine et d'huile de poisson en proportions variables. Les recherches ont démontré que la concentration en oméga-3 pouvait être de trois à cinq fois plus forte sans que la saveur de la viande en soit altérée. Bien que des proportions de 15 à 30% de farine de poisson dans le régime n'aient pas donné à la volaille une saveur de poisson, elles n'étaient pas économiques et altéraient légèrement la saveur. Un niveau se situant entre 7 et 12% permettrait d'obtenir un poulet de valeur nutritive supérieure.

D'autres recherches sont nécessaires et il faudra aussi élaborer des plans de commercialisation spéciaux, étant donné que l'alimentation au poisson majore le coût de production du poulet. «Si l'on veut vendre seulement du poulet «ordinaire», on a évidemment avantage à demander le prix le plus bas possible; mais pour un poulet plus nutritif, les gens seront disposés à payer un peu plus» commente M. Ackman.

De son côté, l'industrie de la pêche trouvera là l'occasion d'accroître ses débouchés pour la farine de poisson.

La Station de recherches de Kentville demeure à l'avant-garde de ces travaux. M. Hulan étudie maintenant l'utilisation des oméga-3 pour les pondeuses, afin de déterminer si ces acides gras prendront la place du cholestérol dans la matière grasse du jaune d'oeuf.

Alors, si vous n'aimez pas le poisson ou que vous vouliez varier votre menu par des aliments sains, le «super-poulet» est peut-être la solution. Une consommation continue, à faible dose, de ces acides gras pourrait faire de nous une société en meilleure santé, comme elle l'a fait pour les Esquimaux et pour nos ancêtres.



L'ACFA régionale d'Edmonton

AUX PARENTS DE MILLWOODS

L'A.C.F.A. régionale d'Edmonton remet en marche ses ateliers pour enfants de 3 à 5 ans. Ces ateliers ont pour objectif de fournir une occasion toute spéciale à ces enfants de pratiquer leur français ***parlé****. Ils auront lieu une fois par semaine et auront une durée de 1h30. Nous débuterons d'abord les ateliers dans Millwoods (possiblement le 6 octobre), et poursuivrons dans les jours à venir les démarches pour organiser ces ateliers dans les autres régions.*

* Si vous désirez inscrire votre (vos) enfant(s) ou obtenir plus d'information, veuillez communiquer avec **Sylvie Garnier** à l'A.C.F.A. au numéro de téléphone: **469-4401**

Frais d'inscription:

15$ par mois pour un (1) enfant
10$ par mois pour le deuxième (2e) enfant
10$ par mois pour les autres enfants

• *Cinéma, Calgary*

Une saison qui s'annonce très intéressante

LYNE RIVEST

CALGARY - **Et oui!** Encore cette année le Plaza, cinéma de répertoire de Calgary, mettra à l'affiche des films qui sauront intéresser les cinéphiles francophones de la ville. Justement, en octobre on nous promet trois nouveaux films français, films dont j'aurai l'occasion de vous entretenir plus longuement au cours des semaines à venir. Fait à noter pour ceux et celles qui ne connaissent pas encore le Plaza, on y présente une variété de films internationaux et ça, toujours dans la langue originale du tournage, accompagnés de sous-titres anglais.

Dès le 12 octobre, une seule représentation du film **L'ADOLESCENTE**, une réalisation franco-germanique de 1982 dirigé par Jeanne Moreau. Ce long métrage relate l'histoire d'une jeune villageoise française, peu avant le début de la deuxième guerre mondiale. Histoire dans laquelle se tisse un roman d'amour comme seules les adolescentes en ont le secret.



Scène du film «Thérèse» du réalisateur français Alain Cavalier

THÉRÈSE, du réalisateur français Alain Cavalier, fera ses débuts à Calgary le 13 octobre. Plus qu'une simple biographie de Sainte-Thérèse de Lisieux, ce film se veut avant tout l'histoire d'une adolescente de 15 ans, vers la fin du XIXe siècle, qui veut à tout prix entrer au Carmel. Sa vie y sera courte puisqu'elle y meurt à l'âge de 24 ans des suites de la tuberculose. Sujet un peu triste, mais traité avec une telle délicatesse et une telle simplicité que l'on ne peut que respecter l'abnégation qui entoure cette histoire d'amour entre une adolescente et Jésus. La qualité des images signées Philippe Rousselot jumelée à la justesse des dialogues expliquent sans doute le succès qu'a remporté **Thérèse** à Cannes et plus près de nous au festival des films de Montréal en 86, malgré le sujet peu contemporain de ce film. **Thérèse**, les 13, 14 et 15 octobre à Calgary. On se procure gratuitement le magazine Cinémascope à la porte du Plaza afin d'avoir plus de détails sur l'horaire de ces films.

• *Festival des écrivains et Salon du livre*

Qu'en sera-t-il de la participation francophone?

LYNE RIVEST

CALGARY - Calgary se prépare frénétiquement à accueillir en 88, non seulement des athlètes, mais également de nombreux artistes dans le cadre de son Festival olympique des arts. L'un de ses volets, celui des arts littéraires, réunira sous un même toit des écrivains de renommée nationale et internationale.

Comme le précisait le coordinateur de ce festival, Monsieur Trevor Carolan, le contenu de ce festival se veut avant tout être de facture canadienne. En fait, le Salon du livre, l'un des faits saillants du Festival des arts littéraires sera entièrement consacré à la littérature canadienne. Bien qu'au moment d'aller sous presse, Monsieur Carolan ne pouvait nous confirmer de façon officielle la participation d'éditeurs canadiens de langue française au Salon du livre, il est en négociation avec plus de 200 de ces maisons d'édition dans le but d'assurer une participation francophone à ce Salon du livre, le français étant, comme le mentionnait Monsieur Carolan, la langue officielle des Jeux olympiques. Même chose du côté du livre d'enfants, le comité multiplie ses démarches dans l'espoir de pouvoir bientôt inscrire au nombre de ses participants deux écrivains, spécialiste de la littérature de langue française pour enfants.

En fait, rien de concret jusqu'ici, mais au sein du comité d'organisation on garde bon espoir. Ce qui est certain déjà du côté de la francophonie c'est la participation d'écrivains bien connus tels que Yves Beauchemin, auteur du Matou, Marie-Claire Blais, Denise Boucher, Jean-Paul Daoust et Janou Saint-Denis. Donc cinq écrivains canadiens français avec lesquels pourra s'entretenir le grand public au cours de deux séminaires consacrés à la littérature d'expression française. Durant ces ateliers qui sont prévus à l'horaire du festival le premier et le trois février 88, on abordera différents thèmes: le poids de la tradition dans la littérature canadienne française, les aspirations féministes, les best-sellers et bien d'autres encore. L'entrée à ces ateliers ainsi qu'aux soirées de lecture sera réservée aux détenteurs de billets. On peut se les procurer dès maintenant en obtenant la brochure du Festival olympique des arts. L'entrée au Salon du livre qui se tiendra, du 31 janvier au 4 février, au Centre des congrès de Calgary sera libre.

La nature internationale de ce Festival des arts littéraires sera soulignée par la présence d'écrivains des quatre coins du monde. Malheureusement, parmi cette liste impressionnante ne figure aucun participant utilisant le français comme véhicule de son art. Lacune que déplore le coordinateur du Festival des arts littéraires qui compte bien d'ici 88 pouvoir ajouter un écrivain d'expression française de renommée internationale à sa brochette d'invités de marque.

Après la Californie et l'Australie

Le Cirque du Soleil se produira à Calgary en 88

LYNE RIVEST

CALGARY - Dans le cadre du Festival olympique des arts, Calgary accueillera la troupe Montréalaise «Le Cirque du Soleil» en février 88. En effet, le Cirque du Soleil, qui vient tout juste d'entreprendre, en septembre, une tournée de deux ans qui le mènera jusqu'en Australie, fait partie de la programmation officielle du festival.

C'est avec vigueur que ce jeune cirque se taille une réputation internationale. Dès sa première représentation à l'extérieur du pays, plus précisément à Los Angeles où elle a inauguré le «Los Angeles Festival», la troupe a su, non seulement gagner le coeur du public, mais aussi de la presse américaine qui ne tarit pas d'éloges au sujet de la qualité artistique du spectacle. Après ce début triomphal à l'étranger, la troupe continuera sa tournée des grandes villes de la côte californienne pour ensuite venir nous éblouir ici même à Calgary.

Il faut dire que le Cirque du Soleil n'est pas un cirque ordinaire! Oubliez les lions et les

(Suite à la page 18)



Le Cirque du Soleil

Calendrier des activités culturelles

Publié par la Commission culturelle de l'ACFA

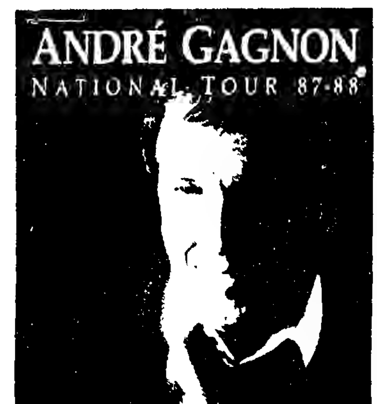
OCTOBRE '87

1er octobre *EDMONTON*-Badminton tous les jeudis soirs de 18h à 20h. École Maurice Lavallée. Info: 469-4401	**2 octobre** *EDMONTON*-Alliance Chorale 2, 3 et 4. Stage de chansons et danses «Renaissance» École Holy Cross Stagiaires: Ensemble Vocal Allegro Info 465-5511 *CALGARY*-Alliance francaise de Calgary présente une exposition de sculpture sur bois et tapisserie du 2 au 15 au bureau de l'Alliance francaise Info 245-5662 *FORT McMURRAY*-L'ACFA régionale est à la recherche de personnel de production et comédiens pour rassembler une équipe afin de créer une pièce de théâtre. Info: 791-7700 *EDMONTON*-Mini-tournoi de la L.L.I.E. dans le cadre du lancement de la saison; à 20h au Théâtre Popicos	**3 octobre** *CALGARY*-Émission de variétés «Panier Percé» 13h à 14h - radio communautaire 90,9 FM - tous les samedis *EDMONTON*-Le Café Théâtre, tous les samedis au Théâtre Popicos à 18h *ALBERTA*-Émission jeunesse francophone «Prochaine Vague» à 11h30 tous les samedis à CHFA	**4 octobre** *EDMONTON*-Boîte à Popicos organise un brunch au Théâtre Popicos à 11h 6$ adultes; 4$. 18 ans et moins, gratuit moins de 12 ans
6 octobre *CALGARY*-Réunion du conseil d'administration de l'ACFA à 19h30 au bureau de l'ACFA. Info: 228-4095	**8 octobre** *CALGARY*-8, 15, 22 et 29 octobre de 19h à 20h soirées de recrutement de jeunes et bénévoles pour les «Scouts et Guides». Info. 228 4095 *PLAMONDON*-Réunion du comite culturel de l'ACFA régionale à 19h au Centre culturel. Info 798-3896 *PLAMONDON*-Diner communautaire au Centre des Pionniers tous les jeudis 2,50$ par personne, bienvenue à tous. Info 798 3896 *EDMONTON*-Le Club cinéphile présente le 8 et 9 octobre «Un Amour de Swann» Info: 420 3010	**9 octobre** *EDMONTON*-1er match de la Ligue Locale d'Improvisation d'Edmonton FJA vs Éducation Permanente à 20h au Théâtre Popicos	**10 octobre** *BONNYVILLE* 10, 12 et 26 octobre. Bingo à 18h30 au Stampede Bingo Hall de Bonnyville Info 826 5275
11 octobre *EDMONTON*-La Société des Acadiens de l'Alberta organise un brunch à 11h au Théâtre Popicos. 6$: adultes; 4$: 18 ans et moins; gratuit: moins de 12 ans	**16 octobre** *EDMONTON*-Le Théâtre Français d'Edmonton présente les 16, 17, 23, 24 et 25 «Le Bourgeois Gentleman». Info: 469-0829 *EDMONTON*-L.L.I.E. ACFA vs Faculté Saint-Jean à 20h au Théâtre Popicos	**23 octobre** *EDMONTON*-Spectacle bénéfice d'André Gagnon au «Jubilee Auditorium» à 20h *EDMONTON* L.L.I.E. Carrefour vs S.A.A à 20h au Théâtre Popicos *CALGARY*-Tournoi d'ouverture de la L.L.I. de Calgary à 20h. Info: 228 4095 *CALGARY*-L'Alliance Francaise aura ses portes ouvertes le 23 pour célébrer la journée mondiale de l'Alliance Française. Info. 245 5662	**24 octobre** *EDMONTON* «Rond Point», Hôtel Edmonton Inn Info 423 1680 *CALGARY* Lancement du livre de M. Emile Neyron, «Perce Neige» le 24 octobre au bureau de l'Alliance Française de Calgary Info: 245 5662
25 octobre *FORT McMURRAY*-Brunch francophone a l'Hôtel MacKenzie Park de 11h à 13h. adultes 7,95$; enfants 4,25$. Bienvenue à tous.	**26 octobre** *RÉGION RIVIÈRE-LA-PAIX* -Du 26 au 30, Gilbert Parent fera son «Peace Country Tour». Info: 450-4051	**29 octobre** *EDMONTON*-Souper-causerie des femmes francophones à 19h au restaurant Mirabelle. Thème: La femme collaboratrice. Info: 469-4401 *FORT McMURRAY*-Le 29, 30 et 31 octobre, il y aura le salon du livre Info: 791-7700	**30 octobre** *PLAMONDON* Fête à la Maternelle [illegible], Childhood Services à 14h pour célébrer l'Halloween *CALGARY*-Ligue d'Improvisation Voix des Rocheuses vs La Société de Théâtre Info 228 4095

Pour les individus ou organismes intéressés à faire paraître leurs informations culturelles dans le calendrier mensuel, vous pouvez le faire ***gratuitement*** *en nous faisant parvenir l'information avant le 15 du mois:*

A.C.F.A. Provinciale
#203, 10008, 109e rue
Edmonton (Alberta) T5J 1M4

Vendredi 23 octobre, 20h
Spectacle bénéfice d'André Gagnon



* Pour le soutien de l'éducation française en Alberta
* Pour contribuer au démarrage d'un fonds pour le développement d'artistes franco-albertains

Pourquoi un concert bénéfice?

André Gagnon a accepté de présenter son spectacle à prix réduit pour soutenir les causes défendues par l'A.C.F.A. Il a accepté en quelque sorte, d'ajouter une touche **poétique** à notre univers **politique...**

Mais surtout André Gagnon nous donne la possibilité d'effectuer une campagne de levée de fonds qui viendra aider l'Association à financer des projets de développement communautaires et culturels.

Mais encore faut-il que la vente de billets soit un succès. Pour ce faire 2 600 sièges du Jubilee doivent être vendus.

Il y a une place pour vous, francophones, qui désirez le rester...

Pour vous procurer un billet, voir la publicité à l'intérieur du journal.

Merci!

Information: Suzanne Dalziel 465-5184

Modification à la Loi sur les Indiens permettant aux Indiens d'exercer un plus grand contrôle sur l'aménagement des terres des réserves

VANCOUVER - L'honorable Bill McKnight, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, a proposé des modifiaction à la *Loi sur les Indiens* concernant la fiscalité. Ces modifications ont pour but de renforcer les pouvoirs des conseils de bande de prélever des impôts fonciers et d'exercer un plus grand contrôle sur l'aménagement des terres indiennes. Le Ministre a donné des détails sur les modifications proposées à la *Loi sur les Indiens* au cours de la Conférence sur les questions relatves à la fiscalité et au développement économique des Indiens, parrainée par le Programme de droit autochtone de l'Université de la Colombie-Britannique à l'Institut de justice de la Colombie-Britannique.

«Ces propositions tirent leur importance du fait qu'elles sont le résultat de la première grande initiative de la part des Indiens visant à modifier la *Loi sur les Indiens*, a déclaré M. McKnight. Elles permettront de franchir une autre étape vers l'auto-suffisance politique et économique des Indiens. Le crédit pour cette initiative revient au chef Clarence Jules, de la bande de Kamloops, qui a su obtenir le consensus de plus de 115 conseils de bande sur cette question».

Le chef Jules a reconnu le soutien et les efforts fournis par les conseils de bande et les organisations indiennes de tous le pays et il a également remercié le Ministre pour son aide. «Ces modifications veilleront à ce que les bandes indiennes ne perdent pas leurs droits sur les terres de réserve louées à bail. La compétence des bandes doit être claire si celle-ci désirent aménager leurs terres et collaborer de façon efficace avec les autres gouvernement», a déclaré le chef Jules.

Ces modifications élimineraient les ambiguïtés qui existent à l'heure actuelle dans la *Loi sur les Indiens* concernant le statut juridique des terres de réserve louées à bail. Ainsi, ces terres feraient toujours partie de la réserve et continueraient d'être assujetties à la plupart des dispositions de la *Loi sur les Indiens*. Les pouvoirs des conseils de bande, notamment de prélever des impôts fonciers et d'établir des statuts administratifs relatifs au zonage, aux normes de construction, de sécurité, et de protection contre l'incendie, s'appliqueraient aussi à ces terres.

Afin de protéger les intérêts des contribuables non indiens vivant sur des terres de réserves louées à bail ou étant propriétaires d'entreprises installées sur ces terres et qui n'ont pas le droit de voter aux élextions des bandes, les régimes d'imposition des bandes devront comprendre obligatoirement des procédures d'appel.

En outre, les modifications élimineraient de la Loi l'obligation désuète de vérifier «le haut degré d'avancement» des bandes avant de leur permettre d'établir des statuts administratifs concernant les derniers.

On propose également la création d'une Commission consultative de la fiscalité indienne pour aider les bandes à exercer ces nouveaux pouvoirs et pour consiller le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien sur l'approbation des status administratifs des bandes relatifs à l'imposition.

Il est aussi question de remplacer l'expression «terres cédées sous condition» utilisée dans la *Loi sur les Indiens* pour désigner les terres des réserves indiennes louées à bail par «terres désignées». Cette nouvelle expression ne laisse pas à penser, fautivement d'ailleurs, que les intérêts des Indiens sont «cédés» lorsque ceux-ci louent leurs terres de réserve à des fins d'aménagement.

- *Rapport sur la situation de la sauvagine - Été 1987*

Vue d'ensemble des conditions de reproduction: CANARDS

Région des Prairies

Les pronostics pour la reproduction de canards dans les Prairies sont généralement meilleurs cette année qu'en 1986. Les conditions diffèrent cependant d'est en ouest. Elles sont assez bonnes au Manitoba et en Saskatchewan et se sont améliorées dans le sud de l'Alberta. Exception faite du sud de l'Alberta, les niveaux des eaux sont plus élevés qu'ils ne l'étaient pendant la première moitié de cette décennie. Les chutes de neige et les pluies dans la majeure partie de la région promettent un taux de reproduction élevé, même aux endroits où les populations de canards sont peu élevées.

Région du Pacifique

Un temps doux au début du printemps suivi d'une vague de froid pourrait entraîner une baisse du taux de reproduction des canards dans certaines parties de la Colombie-Britannique.

OIES ET BERNACHES

La saison de nidification des bernaches canadiennes dans la région de la baie d'Hudson a seulement accusé un léger retard, et on s'attend à une production normale de jeunes. Les populations de bernaches y sont généralement abondantes.

La situation des oies blanches, particulièrement des petites, et celle des bernaches cravant est différente. L'arrivée tardive du printemps dans l'Arctique mettra un frein à leur taux de reproduction cette année. La fonte des neiges avait au moins deux semaines de retard à Frobisher Bay. À Cape Dorset, le mauvais temps a empêché les petites oies blanches de se déplacer vers le nord. L'hiver s'est aussi prolongé à Pond Inlet. La nidification de la grande oie blanche aura lieu plus tard qu'à l'ordinaire dans la plupart de son aire de distribution, et celle de la petite oie blanche et de la bernache cravant souffrira encore d'un plus grand décalage.

Dans l'ouest de l'Arctique, la saison de nidification de la bernache cravant et de la petite oie blanche a aussi été retardée à cause du temps froid. Les taux de reproduction devraient cependant être tout de même quelque peu plus élevés qu'en 1986.

Les populations locales de bernaches canadiennes continuent d'augmenter de façon prometteuse dans le sud du Canada, notamment en Ontario, en Colombie-Britannique et au Québec.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

OFFRE D'EMPLOI

Commis de bureau

- Réceptionniste/fonctions générales de bureau
- Comptabilité est un atout
- Recevoir les appels des clients par téléphone
- Dactylographie
- Responsable du fonctionnement efficace du bureau J bureau

Emplacement: 20 min. à l'ouest du «West Edmonton Mall»

Salaire: À négocier **Début de l'emploi:** Immédiatement

S.V.P. Faire parvenir votre candidature ainsi que votre curriculum vitae à:

C.P. 5117, Station E
Edmonton (Alberta) T5P 4C5
ou téléphoner au
(403) 459-7799

SECRÉTAIRE BILINGUE POUR ÉCHANGE ÉDUCATIONNEL

Alberta Éducation

15 156$ - 18 756$

EDMONTON - Voici votre chance de travailler dans un bureau fort occupé, en aidant à coordonner le programme d'échange pour enseignants et étudiants. Vous aurez à accomplir des tâches générales de bureau en utilisant les deux langues - français et anglais (réceptioniste, dactylographie, en utilisant un ordinateur IBM; établissement d'un système de classement). Il serait d'un grand atout de posséder aussi la langue allemande. **PRÉ-REQUIS:** Immatriculation d'école secondaire; une période d'expérience d'au moins un an, incluant du traitement de texte.

Concours nº **ED0021-1**

Date limite: le **9 octobre 1987**

S.V.P. faire parvenir votre curriculum vitae en notant le nº de concours à:

Gouvernement de l'Alberta
Bureau de l'emploi
4ième Étage, Place Kensington
10011, 109e rue
Edmonton (Alberta) T5J 3S8

Alberta

Journée mondiale de l'alphabétisation

TORONTO - Le secrétaire d'État du Canada, M. David Crombie, ministre responsable de l'alphabétisation, a fait une déclaration pour souligner la Journée mondiale de l'alphabétisation.

Dans sa déclaration, M. Crombie a donné un aperçu des nombreuses initiatives que le gouvernement fédéral prend pour donner suite à l'engagement formulé dans le discours du Trône concernant l'alphabétisation.

Le ministre a surtout mis l'accent sur la coopération avec les provinces et les groupes des secteurs public et privé qui travaillent dans le domaine de l'alphabétisation. Voici donc la teneur de cette déclaration.

Dans le discours du Trône du 1er octobre 1986, le gouvernement s'est engagé à «collaborer avec les provinces, le secteur privé et les organismes bénévoles à la mise au point de mesures qui permettront aux Canadiens d'acquérir le degré d'alphabétisme nécessaire pour bénéficier pleinement des avantages d'une société avancée».

Au cours de la dernière année, j'ai entrepris de vastes consultations à l'échelle du pays pour établir un partenariat national afin de consolider le soutien des initiatives de lutte contre d'analphabétisme au Canada. Les réactions que nous avons eues dans le cadre de ces consultations nous ont permis d'élaborer et de mettre en oeuvre un plan d'action.

Premièrement, pour s'assurer que la question de l'alphabétisation reste l'une des priorités nationales,

- un secrétariat national de l'alphabétisation a été établi au sein de mon ministère pour travailler en étroite collaboration avec les provinces, les groupes


David Crombie

volontaires et communautaires; les syndicats et le secteur privé;

- un conseil national d'alphabétisation sera nommé pour conseiller le gouvernement sur les grandes questions reliées à ce sujet;
- des fonds de développement seront consentis aux principaux groupes communautaires. À cet égard, je suis heureux d'annoncer l'octroi d'une subvention de 50 000$ au rassemblement canadien pour l'alphabétisation pour la tenue de leur conférence nationale d'octobre prochain;

des subventions de recherche seront également versées à des organismes nationaux. J'ai le plaisir d'annoncer que l'association canadienne pour l'éducation des adultes recevra une subvention pour l'étude que cet organisme entreprendra conjointement avec le centre des études politiques de l'université de la Colombie-Britannique.

En second lieu, la coopération fédérale, provinciale et territoriale est vitale à l'atteinte de résultats dans la lutte contre l'analphabétisme. Au cours des derniers mois, j'ai eu des discussions avec les provinces, au cours desquelles j'ai reçu plusieurs propositions intéressantes. J'aurai d'ailleurs des projets précis à annoncer conjointement avec mes collègues provinciaux au cours des prochaines semaines.

Je rencontrerai, en outre, la semaine prochaine, le conseil des ministres de l'éducation pour poursuivre les discussions que nous avons entamées le printemps dernier.

Troisièmement, il nous faut maintenir des efforts soutenus sur la scène internationale. C'est ici au Canada, lors d'expo 67, qu'a été promulguée, pour la première fois, la journée mondiale de l'alphabétisation. Par ailleurs, en 1985, notre gouvernement parrainait la déclaration du droit d'apprendre à la conférence internationale sur l'éducation des adultes organisée par l'UNESCO à Paris. Cet automne, l'assemblée générale des Nations-Unies étudiera une proposition visant à désigner 1990 année internationale de l'alphabétisation. Le Canada donnera tout son appui à cette proposition et continuera à jouer un rôle de chef de file sur le plan international.

Quatrièmement, pour une intervention efficace et soutenue en matière d'alphabétisation, il nous faudra compter sur un appui soutenu de la part des gouvernements, des organisations bénévoles, des syndicats et du secteur privé. À cette fin, je compte parrainer en 1988 un colloque national sur l'alphabétisation. La forme exacte de ce colloque ainsi que l'ordre du jour seront déterminés une fois que nous aurons mené des consultations à ce sujet auprès de tous les intervenants concernés.

L'alphabétisation s'avère une composante essentielle de la participation pleine et entière de tous les citoyens à la vie de la société canadienne. Au cours des mois qui viennent, mes collègues et moi mettront de l'avant diverses mesures en matière d'alphabétisation, qui donneront suite aux engagements du gouvernement fédéral, ainsi qu'à mon engagement personnel à titre de Secrétaire d'État, concernant le problème de l'alphabétisme au Canada.



Le COIN des JEUNES



POINT COMMUN

Ces quatre personnages ont un point commun. Lequel?

UNE ÉNIGME

Quel temps fera-t-il demain? C'est la question que se pose ce naufragé. Les éléments qui vous fourniront la réponse sont dans le dessin.

Que gardent-ils?

Quel est le nom qui complète le mot "GARDE" dans chacun de ces dessins?

Chacun le sien

Donnez à chaque personnage son animal.

mots cachés

8 lettres cachées

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	R	E	C	E	N	T	E	N	O	M	M	E	R	P	R
2	E	E	C	O	N	T	E	O	E	R	T	N	E	E	E
3	D	T	I	C	S	P	R	I	E	S	O	R	T	L	H
4	R	U	E	N	L	S	E	T	A	R	D	I	R	L	C
5	A	D	T	A	N	E	U	I	E	R	F	F	O	E	N
6	N	I	C	T	R	O	F	S	T	O	U	R	S	N	O
7	A	E	E	R	N	S	I	O	R	E	N	A	P	N	R
8	C	T	N	E	L	L	O	P	I	U	Q	E	E	O	B
9	A	U	N	N	E	S	A	E	L	R	U	D	C	I	O
10	N	R	O	N	D	R	T	D	A	A	A	I	T	S	L
11	A	R	C	O	I	E	T	N	N	V	S	C	I	A	I
12	D	E	E	S	T	V	I	E	C	I	S	T	F	C	V
13	I	V	I	E	E	E	S	G	E	R	I	E	R	C	I
14	E	E	E	R	I	R	E	E	S	O	A	R	R	O	E
15	N	O	I	T	A	S	I	L	A	N	O	I	T	A	N

Alpe
ânes
attise
aviron

Bolivien
broncher

Canarder
canadien
connecté
conte
cossus

Déposition

Edicter
édite

entre
étudie
équipollent

Fort

Lances
légende
liseron

Nationalisation
nommer
nord

Occasionnelle
offre

Paner

perd
place
profiter
plastron
pries
parisien
pionnier

Quassia

Rate
récente
rêve
résonner
rétrospectif
rire
rond

Silence
sort

Tour

Vers*

Réponse du no.: CENSURER

POINT COMMUN: Leurs noms commencent tous par la lettre M. 1. Maçon. 2. Marin. 3. Magicien. 4. Maréchal-Ferrant.
UNE ENIGME: (Ile-feu-rabot) il fera beau.

CHACUN LE SIEN: A: 4. B: 3. C: 1. D: 2.
QUE GARDENT-ILS? 1. Barrière. 2. Chasse. 3. Boue. 4. Côte. 5. Manche 6. Fou. 7. Feu.

T.B. POLLARD, D'ANGLETERRE A DÉJÀ CONSTRUIT UN VIOLON DE 5½ POUCES DE LONG, ET QUI JOUE COMME UN VRAI.

Boivin

S.O.P. 326

COLIN DE VIRGINIE



(S.O.P.)— Cet oiseau émet un cri si caractéristique que, lorsqu'on l'a entendu une fois, on peut être sûr qu'on le reconnaîtra toujours. Il vit aux Etats-Unis, surtout dans la moitié méridionale; il est acclimaté en France depuis quelques années au titre d'oiseau-gibier.

Dessin à colorier



• *Exportations records de céréales*

Félicitations de M. Mayer

OTTAWA - Le ministre à la Commission canadienne du blé, M. Charles Mayer, vient de féliciter le secteur canadien des céréales d'avoir réalisé des exportations records en 1986-1987, soit 30,2 millions de tonnes de céréales et d'oléagineux.

Ce rapport préliminaire ne comprend pas les exportations de farine de blé. Les chiffres définitifs de 1986-1987 seront connus en octobre.

M. Mayer a souligné que le secteur céréalier tout entier méritait des félicitations pour sa part dans ces exportations.

Les activités de promotion des ventes de la Commission canadienne du blé ont particulièrement contribué à maintenir la réputation de fiabilité du Canada comme fournisseur de grains de haute qualité, à une époque d'intense concurrence sur le marché international.

Ces estimations préliminaires des exportations incluent le blé, le blé dur, l'avoine, l'orge, le lin, le seigle, le canola et le maïs.

L'orge a enregistré un record de 6,5 millions de tonnes vendues à l'étranger en 1986-1987, et les exportations de canola ont atteint le chiffre record de 2,1 millions de tonnes.

Le record précédent avait été atteint en 1983-1984, alors que le Canada avait vendu 29,9 tonnes de céréales et d'oléagineux sur le marché mondial.

Les chiffres ont baissé au cours des deux années subséquentes, la sécheresse ayant nui à la production.

«À un moment où les prix sont extrêmement bas, a dit M. Mayer, il est important que les producteurs aient l'occasion de livrer autant de céréales que possible».

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830, 96e rue
Dimanche: 10h30

St-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

Ste-Anne
16422, 99A avenue
Dimanche: 11h

St-Thomas d'Aquin
8760, 84e avenue
Samedi: 19h
Dimanche: 9h et 11h

St-Joachim
9928, 110e rue
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

Ste-Famille à Calgary
1719, 5e rue s.o.
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

NOMINATION AU CN



Peter Clarke

Le premier vice-président et chef de l'exploitation de CN RAIL, John H.D. Sturgess, est heureux d'annoncer la nomination de Peter Clarke au poste de premier vice-président du Marketing.

M. Clarke agissait auparavant à titre de vice-président de la Région de l'Atlantique du CN.

Dans ses nouvelles fonctions, il sera responsable de l'élaboration et de la mise en oeuvre des activités de marketing, secteur marchandises, pour l'ensemble du réseau du CN.

Ses bureaux sont situés à Montréal.

NOMINATION AU CN



W.H. Morin

Le président-directeur général du CN, R.E. Lawless, est heureux d'annoncer la nomination de W.H. Morin au poste de vice-président de groupe chargé des entreprises du CN.

M. Morin était anciennement premier vice-président du Marketing. Dans ses nouvelles fonctions, il sera responsable du groupe de compagnies suivantes: Communications CN, Hôtels CN, CN Exploration, Immeubles CN et CANAC International Inc.

Ses bureaux sont situés à Montréal.

Le programme d'hygiène des viandes, ça rapporte!

Grâce au Programme d'hygiène des viandes d'Agriculture Canada, d'une portée considérable, les consommateurs canadiens aussi bien que l'économie nationale jouissent d'une meilleure santé et d'une prospérité accrue.

D'après une étude d'ensemble réalisée par Mme Nancy Brown-Andison et M. George Brinkman, tous deux experts-conseils à l'Université de Guelph, le Programme d'hygiène des viandes a injecté plus de 22 milliards de dollars (en dollars de 1984) dans l'économie canadienne entre 1970 et 1984.

Ce programme est un élément fondamental du contrôle de la qualité dans le système alimentaire. Il permet de maintenir et d'augmenter le commerce intérieur et les exportations de viande canadienne; ce faisant, il génère des milliards de dollars en biens et en personnel.

L'étude fut terminée vers le milieu de 1986 et a fait l'objet d'un court exposé à l'occasion du Symposium international sur l'hygiène des viandes, tenu à Montebello (Québec) du 10 au 14 août 1987.

Il ressort de cette étude que le secteur de l'abattage et de la transformation des viandes vient au quatrième rang des industries de fabrication; son chiffre d'affaires annuel total est de 8 milliards de dollars et ses revenus d'exportation de 1 milliard de dollars. En 1985-1986, 2 500 505 tonnes de viande ont été inspectées par Agriculture Canada, ce qui a coûté plus de 53 millions de dollars au gouvernement fédéral.

Flora MacDonald dépose en Chambre la réponse du gouvernement à deux rapports sur la radiodiffusion préparés par le Comité permanent

OTTAWA - La ministre des Communications, Mme Flora MacDonald, a déposé à la Chambre des communes la réponse du gouvernement à deux rapports publiés par le Comité permanent des Communications et de la Culture. Ces rapports portaient sur la *Loi sur la radiodiffusion* et les services d'émissions spécialisées.

«Le gouvernement est en accord avec un certain nombre des recommandations du Comité permanent, a déclaré Mme MacDonald. Cependant, le gouvernement et le Comité en sont arrivés à la conclusion qu'il faut examiner un plus grand nombre d'approches que celles qui ont été mises en évidence dans le rapport du Groupe de travail sur la politique de la radiodiffusion (Caplan-Sauvageau). Le Comité a indiqué qu'il avait l'intention d'aborder ces questions plus larges de politique dans son rapport final, rapport qu'il entend présenter cet automne».

«Étant donné que la nouvelle politique sur la radiodiffusion devra franchir le XXIe siècle, le gouvernement ne croit pas qu'il soit approprié de prendre une décision finale sur les propositions du comité législatif avant que le cadre de la politique ne soit établi», de dire la Ministre.

Au cours de cette période visant à mettre au point le cadre de la politique, le gouvernement a demandé au Comité de poursuivre ses recherches sur un certain nombre de questions: l'incidence des nouvelles technologies sur la distribution des émissions de radiodiffusion; les façons d'encourager la production d'émissions canadiennes par les radiodiffuseurs privés, y compris les divers moyens d'encouragement à prévoir; le renforcement de la Société Radio-Canada, en faisant de celle-ci un instrument plus spécialisé de politique publique; et les façons dont le gouvernement pourra maximiser l'utilisation des ressources qu'il affecte à la production d'émissions.

Dans sa réponse, le gouvernement a pressé le Comité de tenir compte de tous les aspects du caractère distinct de la radiodiffusion de langue française au Canada et de la possibilité d'utiliser des approches différentes pour la radiodiffusion de langue anglaise et celle de langue française.

Mme MacDonald a souligné que le gouvernement appuie la recommandation que le Comité permanent a formulée dans son cinquième rapport, selon laquelle le gouvernement devrait être habilité à donner des directives en matière de politique au CRTC. Elle a poursuivi en disant que le gouvernement entend proposer le maintien d'un pouvoir restreint de réviser les décisions prises par le CRTC, en matière de politique de la radiodiffusion.

En ce qui a trait aux services d'émissions spécialisées de radiodiffusion, la réponse du gouvernement tient compte du fait que les recommandations du Comité ont été soumises au CRTC. Ce dernier vient tout juste de terminer les audiences publiques concernant les demandes de licence pour la prestation de tels services. Le gouvernement a bon espoir que le CRTC ne refusera aucune des options proposées quant au rôle de certains secteurs particuliers de l'industrie de la radiodiffusion ou à la structure économique de l'industrie.

La Ministre a également indiqué que le gouvernement compte modifier la *Loi sur la radio* dans un avenir rapproché, de façon à régler la question de la réception et de l'utilisation non autorisées des radiocommunications, en permettant aux particuliers lésés d'intenter des poursuites judiciaires contre les auteurs de telles pratiques.

Le cinquième et le sixième rapport du Comité permanent intitulés «Rapport provisoire sur les recommandations du Groupe de travail sur la politique de la radiodiffusion: services spécialisés et quelques propositions d'amendements législatifs» et «Recommandations concernant une nouvelle loi sur la radiodiffusion» ont été présentés au gouvernement le 27 avril et le 6 mai 1987. Le gouvernement a formulé une seule réponse aux deux documents.

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée). **I.H.B.**

Hausse des frais maximaux pour le séchage du grain

WINNIPEG - La Commission canadienne des grains annonce un changement au tarif maximal permis pour le séchage du grain dans les silos primaires. Bien que les niveaux maximums établis pour le séchage du grain gourd seront les mêmes qu'au cours de la campagne agricole 1986-1987, les niveaux établis pour le séchage du grain humide, mouillé ou trempé seront plus élevés.

Par exemple, le tarif maximal fixé pour le séchage et le retour du blé au propriétaire, que ce soit du blé humide, mouillé ou trempé, est 17,63$ la tonne, comparé à 15,53$ la tonne pour le grain gourd. Ces tarifs maximaux comprennent la réception, la mise en silo et le déchargement. S'il n'est pas retourné au propriétaire, le tarif maximal pour le blé humide, mouillé ou trempé est 9,10$ comparé à 7$ pour le blé gourd. Ces changements permettront aux compagnies de recouvrer leurs coûts réels. Les tarifs maximaux s'appliquent au grain séché dans les silos primaires à la demande du propriétaire du grain.

Bien que les tarifs maximaux soient fixés par la Commission, les compagnies offrent ces services à des tarifs concurrentiels (souvent inférieurs).

Aucun changement ne sera apporté aux tarifs maximaux fixés pour la mise en silo, le nettoyage ou l'entreposage du grain dans les silos primaires, terminus et de transbordement.

Les détails relatifs aux frais de séchage pour chaque grain sont disponibles des silos primaires.

Cirque...

(Suite de la page 12)

tigres sautant dans des cerceaux en flammes ou les jeunes filles perchées sur des poneys qui s'époumonent à courir autour de la piste. Le Cirque du Soleil regroupe sous son chapiteau danseurs, clowns, jongleurs et musiciens qui nous entraînent dans d'époustouflants numéros de voltige et d'acrobatie. La poésie se marie avec brio à la prouesse des artistes pour nous offrir un spectacle qui tient de l'enchantement. Tout au long de la représentation, l'audience est tenu en émoi, craignant plus d'une fois pour le salut des artistes. Après le spectacle, on a qu'une idée en tête, partir avec la troupe afin de prolonger ces instants de magie...

Un spectacle pour toute la famille, à ne pas manquer, du 25 au 27 février 88, à Calgary. On se procure les billets dès maintenant, par la poste, en obtenant le programme du festival olympique des arts dans toutes les «Banque Royale» du pays.

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée). **I.T.D.**

REMERCIEMENTS
RIOUX-BEAULIEU

La famille Pierre Savard et Madeleine Rioux désire remercier tous les parents et amis qui, lors du décès de Mme Colette Rioux-Beaulieu, survenu le 20 juillet 1987 à l'âge de 48 ans à St-Fabien de Rimouski (Qué.), leur ont témoigné des marques de sympathies, soit par offrandes de messes, fleurs, messages de condoléances, visites ou assistances aux funérailles.

Toutes les personnes qui ont omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

BLOC-NOTES

LE FRANCO
Le seul journal de langue française de l'Alberta Depuis 1928



La ligne des Bonnes Nouvelles

Appelez ou écrivez au journal afin de faire part de la tenue d'événements à buts non-lucratifs se déroulant dans votre communauté. Une courtoisie de AGT.

Le Bloc-notes est une chronique à la disposition de tout organisme voulant annoncer un événement sans but lucratif (sans frais d'admission) ex.: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc.). Ce service est GRATUIT. L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est le jeudi à 16h. Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'ACFA qui se fera un plaisir de vous aider.

MORINVILLE /LEGAL

Le CERCLE FRANCOPHONE DE ST-ALBERT est à la recherche de personnes intéressées à faire partie d'une pièce, comédie qui sera présentée à St-Albert vers la fin novembre. Comédiens, comédiennes, maquilleur(se)s, technicien(ne)s de son et lumière, technicien(ne)s de décors, veuillez composer 459-6070 1.s 10

ST-PAUL

LA SOCIÉTÉ du LIVRE HISTORIQUE à St-Paul est à la recherche d'information de base, d'événements historiques de 1896 à aujourd'hui pour le livre historique de St-Paul. Vous désirez que l'histoire de votre famille paraisse dans ce livre bilingue? Envoyez votre relevé historique d'au moins 500 mots en français et en anglais ainsi que deux photos (noir et blanc) en fournissant une description des deux photos à l'adresse suivante: Jules Van Brabant, sec.-trés.; C.P. 278, St-Paul (Alberta) T0A 3A0. Vous avez jusqu'au 30 juin 1988 pour envoyer le tout. Pour de plus amples détails appelez le 645-4449 ou le 645-3651 et demandez M. Van Brabant.

EDMONTON

AS-TU LE GOÛT DE TE DÉGOURDIR? Le Comité des sports et loisirs de l'ACFA régionale d'Edmonton reprend ses activités. Le gymnase de l'école Maurice Lavallée a été spécialement réservé poru la communauté francophone. Il te sera possible de te joindre à tees amis ou te faire de nouveaux amis en jouant au volleyball, les mercredis de 19h à 21h30 (à compter du 30 sept.), et ou au badminton les jeudis de 18h à 20h (à compter du 1er oct.). On espère te voir la binette! Pour plus d'informations, téléphonez au 469 4401

L'ACFA RÉGIONAL D'EDMONTON est à la recherche de bénévoles pour participer à différents comités. Entre autres: comité de spectacles, comité des sports et loisirs, le comité sur les communications, la cabane à sucre... Si la vie culturelle et sociale en français te tient à coeur... pourquoi ne pas offrir quelques heures de ton temps à l'ACFA régionale d'Edmonton... Contactez Sylvie ou Agathe au 469 4401.

LE FRANCO
Le seul journal de langue française de l'Alberta Depuis 1928

Les petites annonces

Dans le but de vous donner un meilleur service, votre hebdo Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 4$ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7$ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots - 0,10¢ du mot additionnel. Annonces encadrées: ajouter 2,50$ pour l'encadrement.

Toute les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi midi. Aucune annonce acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce. Aucune annulation acceptée après le lundi à midi.

Toute annulation de petite annonce peut être faite par téléphone en composant le 423-5672. Nous n'acceptons pas les frais d'appel.

Faites votre chèque ou votre mandat-poste à l'ordre de: Le Franco

Adressez votre envoi comme suit:

Les petites annonces
Le Franco
10008, 109e rue
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4

CALGARY

RECHERCHE GARDIENNE pour une fillette de 4 mois et un garçon de 3 ans à partir du 2 novembre. Tél.: 239-1065 20 10

EDMONTON

RECHERCHE GARDIENNE francophone à Millwoods pour bébé de 3 mois, du lundi au vendredi de 8h à 17h. Contactez Sylvie au 450-3361 6 10

J'OFFRE MES SERVICES pour faire de la dactylographie (textes, lettres, curriculum vitae, etc.). Pour plus d'informations communiquez avec Lise au 469-5250 après 17h. 6 10

Les dossiers de l'A.C.F.A.



Rond-Point '87
«Vers une politique d'affirmation»
Samedi 24 octobre 1987, 20h30
Hôtel Edmonton Inn

Horaire

Inscription

8h30	Mot de bienvenue	**16h**	Libre
9h	Ateliers	**18h**	Banquet
12h	Visite des kiosques	**20h**	Ligue d'improvisation provinciale
12h45	Déjeuner	**22h**	Danse
13h30	Assemblée annuelle		

Avis de convocation

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont convoqués à assister à l'**Assemblée générale annuelle de l'Association** qui aura lieu **Le samedi 24 octobre 1987 -- à 13h30 -- À l'Hôtel Edmonton Inn** 11830, avenue Kingsway, Edmonton

L'**Assemblée générale annuelle de l'A.C.F.A.** aura lieu dans le cadre du Rond-Point qui se déroulera les **23 et 24 octobre 1987.**

Ordre du jour

Assemblée générale annuelle de l'A.C.F.A.
Le samedi 24 octobre 1987
Hôtel Edmonton Inn

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 25 octobre 1986
3. Suites du procès-verbal
4. Rapport du président général de l'A.C.F.A.
5. Rapport de la Fondation de l'A.C.F.A.
6. Rapport financier consolidé
7. Nomination du vérificateur
8. Rapport du Comité des candidatures
9. Discours des candidats et élections
10. Autres

INSCRIPTION

ATELIERS

Cochez la case correspondante à l'atelier auquel vous désirez participer (gratuit)

- ☐Éducation
- ☐Communications
- ☐Développement communautaire
- ☐Développement culturel
- ☐Conseil économique
- ☐Déjeuner seulement (10$)
- ☐Paroisses
- ☐Expansion du jeu d'improvisation
- ☐Commissaire aux langues officielles
- ☐Assemblée annuelle
- ☐Jeunesse
- ☐Banquet et soirée sociale (25$)

Veuillez joindre votre chèque au nom de l'A.C.F.A. Provinciale et nous le retourner avant le 19 octobre 1987

Nom: ____________________ Adresse: ____________________
Code postal: ____________________ Tél.: (rés.) ____________________
(bur.) ____________________

Postez à: **A.C.F.A. Provinciale**
#203, 10008, 109e rue
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4